

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXIII — ANNÉE 1986

4^e LIVRAISON

TARIFS

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale de mars, les tarifs de 1985 sont les suivants :

Cotisation (sans envoi du Bulletin)	40 F
Droit de diplôme	40 F
Abonnement (facultatif)	
pour les membres titulaires	100 F
Abonnement pour les particuliers non membres ..	130 F
Abonnement pour les collectivités	130 F
Prix du Bulletin au numéro	40 F

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin devront donc verser avant le 1^{er} avril 1985 : 40 + 100 = 140 F, soit par chèque bancaire, soit par virement au C.C.P. de la Société, Limoges 281 70 W. IL NE SERA PAS FAIT D'AUTRE APPEL A COTISATION.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant :

— *Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.*

— *Les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.*

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 1986

Présidence du père Pommarède, vice-président

Présents : 56. — Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREES D'OUVRAGES :

- Annuaire 1986 des musées et collections muséographiques de la Dordogne, dressé par le Centre d'information et de documentation pour le droit à la culture en Aquitaine, à la demande du Conseil général de la Dordogne, Bordeaux 1986.
- Notice sur la chapelle du Petit-Saint-Martin par le chanoine Bertrand de Rofignac, Jean Secret et le père Jean de Saint-Martin (don du père de Saint-Martin).
- Plaquette éditée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort d'Eugène Le Roy, 1907-1957, Montignac-sur-Vézère, 1957 (don de M. Leymarie).
- Actes du colloque Joseph Joubert, tenu à Villeneuve-sur-Yonne les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1985, ouvrage publié par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve-sur-Yonne avec le concours de la Société des amis de Joseph Joubert, Saint-Julien-du-Sault, 1986.
- Automobile-Club du Périgord, catalogue des fêtes du centenaire. 1886-1986 (don de B. et G. Delluc).
- Congrès archéologique de France, 189^e session, 1981, Blésois et Vendomois, Société française d'archéologie, Paris 1096.
- Périgueux, démographie médiévale, par Arlette Higounet-Nadal, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux 1978.
- Paysages et villages neufs du Moyen Age, par Charles Higounet-Nadal, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux 1978.
- Variétés fruitières locales en Lot-et-Garonne et Dordogne, par J.-M. Dionnet, collection « Sous les arcades », Montflanquin 1985.
- Révoltes populaires en Occitanie, par D. Bouzeux, R. Butal et J.S. Serbat, Editions les Monédières, Egletons 1983.
- Itinéraires de François Mauriac en Gironde, les cahiers de Bazadais, n° 14, 26 et 27.
- L'histoire du Périgord dans l'œuvre d'Eugène Le Roy, thèse de Majorie Shaw, Imprimerie Bernigrand, Dijon 1946.
- Montpon-Ménéstérol en Périgord, par Marc Chassaing, Edition Dessagne, Limoges 1976.
- Contes del Cassa Graula, par Jean Monestier, édition Vialot, Montignac 1986.
- Maine de Biran, homme politique, par Jean Lassaing, éditions du Vieux Colombier, Paris 1958.
- Montaigne, par Auguste Bailly, Imprimerie Paillard, Abbeville 1942.
- Situation des études boyennes, suivi d'une bibliographie de 1950 à 1969, éditions H.-G. Nazet, Paris 1970.
- Gens de plume et d'épée du Périgord, par Henry de La Tombelle, éditions Fontas, Périgueux 1946.

— Collection générale des décrets rendus par la Convention nationale de 1790 à 1800, soit 36 volumes, mais incomplets (don de Mme Chevalier).

— Contribution à l'étude du forum de Vésone, par Jacques Doreau, Claudine Girardy et Jean-François Pichonneau, extrait de la revue *Aquitania*, Tome 3, 1985 (don de Mlle Girardy).

— Cartes de Cassini (retrages), n° 33, 34, 35, 36, 70, 71.

ENTREE DE DOCUMENTS :

— Répertoire numérique de la série E (notaires) des Archives départementales de la Corrèze (don de M. Chevalier).

— Extrait d'une lettre (copie) du marquis de Gaillon au lieutenant Septime de Vanssay, à Hanoï, bibliothèque de l'évêché n° 2682 (don du père Briquet).

— Copie de la fontaine élevée par Mgr Barbier de Montault au lieu-dit St-Girault, sur la commune de Fomperron, dans les Deux-Sèvres (don de M. Berthier).

— Plans et élévations de la maison des Dames de la Foi à Périgueux, dressés par l'architecte Marc Robert (don de l'auteur).

— Articles de presse, extraits du *Monde* du 12 décembre 1986 et relatifs au film « La pellicula del Rey », consacrée à Orélie-Antoine I^{er}, qui a été primé à la Mostra de Venise (don de M. Penaud).

— A propos d'un mémoire d'A. Marshack sur l'utilisation des œuvres d'art pré-historiques par B. et G. Delluc, article extrait de *Rock Art Research* 1986, volume 3 (don des auteurs).

— Dépliant sur Mussidan et sa région.

— Photographie du monument élevé à Mussidan au général Beaupuy et qui fut prise durant la dernière guerre par les Allemands (don de M. Escaudemaison).

REVUE DES PERIODIQUES :

— La revue du Bornat n° 3 de 1986 relate la dernière félibrée, qui s'est déroulée en juillet dernier à Monpazier.

— La revue archéologique du Centre de la France publie un intéressant article de Pierre Laurent sur le dessin et l'archéologie.

— Le bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente n° 2 de 1986 relate la conférence donnée par M. Alain Deschamps sur la sauvegarde de peintures murales mises au jour en Périgord.

— Dans le bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne, tome CX, année 1985, deux articles sont à signaler : les Tards-Avisés, révolte paysanne du Quercy en 1707, par Paul Bergeon, ceux-ci ayant fait une incursion dans le Bas-Périgord ; la reproduction d'une ordonnance du maréchal de Montrevel en date du 1^{er} avril 1707, sur la remise de toutes les armes en Quercy et Périgord.

— Le club généalogique du pays de l'homme, dont le siège est à Bayac, vient de faire paraître le numéro 2 de son bulletin.

— *Marie-France*, d'octobre 1986 publie un reportage sur Périgueux, ville-étape.

— Le bulletin municipal d'information de Notre-Dame-de-Sanihac, n° 9 de septembre 1986, publie l'étude de Bernard Mathivet sur l'histoire des limites de cette commune.

— Dans les *cahiers de Bergerac*, n° 41 d'octobre 1986, R. Laudret poursuit son étude sur Proust et le Périgord.

— L'Agriculteur de la Dordogne propose, à partir du 26 septembre 1986, le Tour de la Dordogne en 1900 avec Eugène Le Roy, sous la conduite de Jean-Louis Galet.

COMMUNICATIONS :

M. Bélingard rappelle le déroulement de la sortie du 14 septembre dernier, qui a permis à de nombreux Périgourdins de revoir ou de découvrir certains quartiers de

Périgueux. Cette journée s'est achevée par un repas aux chandelles servi à près de cent cinquante personnes sous le cloître du musée du Périgord. Toutes les personnes qui en ont facilité le bon déroulement doivent être remerciées.

Le secrétaire général, qui a participé les 26, 27 et 28 septembre dernier au CPIE de Sireuil aux Secondes rencontres internationales de Commarque, insiste sur la qualité des communications qui ont été prononcées sur le thème de « l'Eglise et le château ». Un compte rendu complet de ces rencontres est publié dans cette livraison du bulletin.

La conférence donnée au siège de notre compagnie le 5 septembre dernier par le père Pommarède a permis de faire revivre devant un large public la personnalité attachante de Jean Galmot, Périgourdin enrichi par le commerce outre-mer et que ses ambitions politiques ont conduit à sa perte.

M. Esclafer de la Rode donne lecture d'un récit de voyage effectué en 1820 par Charles des Moulins à travers le Périgord. L'auteur reste peu sensible aux charmes de Périgueux et insiste surtout sur les restes gallo-romains ; il donne en outre longuement ses impressions sur la cathédrale Saint Front telle qu'elle se présentait à l'époque. Une partie de la visite fut conduite par M. de Taillefer, qui le mena notamment dans le jardin Chambon, dont il est fait la description.

Il a également participé en compagnie de M. Chevalier à la journée organisée à Brive par l'atelier de recherche généalogique de cette ville, où il fut notamment question de généalogie et d'informatique.

M. Lacaille expose les recherches qu'il vient de conduire sur la chapelle Saint-Gervais de Périgueux, aujourd'hui disparue. Edifiée au XVII^e siècle, il n'existe plus de trace visible de celle-ci au milieu du XIX^e siècle. Elle se situait à l'emplacement de l'actuel numéro 17 de la rue Saint-Gervais. Le Père Pommarède suggère qu'une visite soit effectuée dans les caves de la maison édifiée à cet emplacement, car il pourrait subsister quelques vestiges.

M. Lacombe donne les résultats de la fouille qu'il vient de conduire dans le bourg de Neuvic-sur-Isle à l'emplacement de la future halle. Il a découvert un four, qui pourrait être un four à chaux, mais dont il ignore très précisément les raisons d'être.

Mme Sadouillet-Perrin a pu définir exactement l'emplacement de l'Hostellerie, marqué par l'enseigne « à l'image de Saint-Louis ». Celle-ci était implantée rue Limogeanne dans un immeuble, qui porte aujourd'hui le numéro 27 et où s'est installé un magasin d'éclairage.

M. Audrière présente un intéressant document, montrant qu'une Périgourdine, Marie-Jeanne de Lestrade, faisait partie des toutes premières religieuses qui ont entouré la princesse de Condé, en religion sœur Marie-Joseph de la Miséricorde, prieure et fondatrice du monastère du Temple, établi au lendemain de la Révolution, dans un but d'expiation et pour les destins spirituels de la France. La fondation du prieuré a été faite le 4 décembre 1816 et l'acte est daté du 5 mai 1817, soit seulement à cinq mois d'intervalle.

Le père Pommarède vient de découvrir dans le fond que le colonel et la marquise de Chastaignier ont mis en dépôt aux Archives départementales, une série de documents concernant le prieuré des femmes du Toulon, du XIV^e au XVII^e siècles. Il n'y a pas de description détaillée, mais les textes affirment qu'il renfermait une église et possédait un moulin, un verger, une vigne et un « chénebal ». Ce couvent est attesté dès 1245 et dépendait de l'abbaye de Ligeux. Il est très souhaitable que l'ensemble des documents soit publié in extenso, car ils apportent en outre de précieux renseignements sur la topographie du Toulon.

ADMISSIONS :

- M. Jean-Michel Laplagne, 81, avenue des IV-Pavés, 78180 Montigny le Bretonneux, présenté par MM. Bélingard et Audrerie.
- M. Jean-Louis Lagarde, rue de Grives, Notre-Dame-de-Sanilhac, 24000 Périgueux, présenté par Mme Boras et le père Dubut.
- M. Charles de l'Estoile, 40, rue Limogeanne, 24000 Périgueux, présenté par MM. Audrerie et Rials.
- M. André Menot, 7, impasse Martin-Luther-King, 24750 Trélissac, présenté par MM. Bélingard et Delluc.
- M. Michel Legay, Couze-Saint-Front, 24150 Lalinde, présenté par MM. Mouillac et Audrerie.
- M. Jean-Pierre Bélingard, Bourzac, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, présenté par MM. Lagrange et Lacoste.
- Mme Anne Pelgrain de Lestang, 69, rue Naujac, 33000 Bordeaux, présentée par MM. Loubière et Mouillac.
- M. François de Rességuier, Montagnac La Crempse, 24140 Villambard, présenté par Mme Delluc et M. Mouillac.
- Mme Ginette Valpremy, Le Puy du Maine, Douchapt, 24350 Tocane-St-Apre, présentée par Mme Alexis et M. Charriéras.

Le président,
père P. Pommarède.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1987

Présidence du professeur Higounet

Présents : 69. — Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREES D'OUVRAGES :

- *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux*, par le R.P. Carles, édition du Roc de Bourzac, Bayac 1986 (don de l'éditeur) (réédition).
- *Voyage en linguistique, origine des noms de lieux et d'hommes en Périgord*, Médiapress, Périgueux 1986 (réédition).
- *Tabacs et sociétés, la plante sacrée (1)*, catalogue du musée du Tabac à Bergerac 1986 (don de M. Clergeot, conservateur du musée).
- *Lacaud, habitant magdalénien ancien de plein air (vallée de l'Isle en Périgord)*, par J. Gaussen et J.C. Moissat, extrait du bulletin de la Société préhistorique française, tome 82, 1983 (don de M. Gaussen).
- *Le quartier Saint-Martin*, plaquette éditée par l'Amicale des locataires des H.L.M. Trarieux, Périgueux 1986 (don de M. M. Audrerie).
- *Mobilier aquitain périgourdin et landais*, par Lucile Olivier, édition Massin, Paris 1984.
- *La merveilleuse découverte de Lascaux*, par Pierre Fanlac, éditions Pierre Fanlac, Périgueux 1986.
- *Les gouffres du temps*, par Janine Durrens, Médiapress, Périgueux 1985.
- *Saint-Front*, par Jean Secret, éditions Zodiaque, la Pierre-qui-Vire 1970.
- *Tracés d'itinéraires en Gaule romaine*, par Yan Loth, en collaboration avec Jean-Pierre Renaud, Editions Ama Heis, Dammarie-les-Lys 1986.

ENTREE DE DOCUMENT :

— Cyrano de Bergerac, article extrait de *Paris et l'alchimie*, par Bernard Roger, Umbra Solis, Paris, 1981. Celui-ci est décrit comme un philosophe hermétique et un initié (don de Mme Soubeyran).

— Programme du séminaire de recherche sur les peintures murales médiévales d'Aquitaine, tenu les 27 et 28 octobre 1986 au C.P.I.E. de Sireuil.

— Copie de deux lettres, datées de septembre 1986 et adressées d'Argentine par deux Indiens mapuches, au prince Philippe d'Araucanie (don du prince Philippe).

REVUE DES PERIODIQUES :

— Dans *Antiquités nationales*, n° 16-17, 1984-1985, bulletin publié par le Musée des antiquités nationales, quatre articles intéressent le Périgord : hommage à l'occasion d'une exposition, l'abbé Henri Breuil (1877-1961), par Henri Delporte ; la reconstitution de la grotte de Lascaux au Musée des Antiquités nationales, par Jean-Jacques Cleyet-Merle ; à propos de la pêche au paléolithique supérieur en France, par Jean-Jacques Cleyet-Merle ; les colorants utilisés de Laugerie-Basse par Claude Couraud.

— Dans le bulletin de la *Société préhistorique française*, 1985 tome 82, n° 10-12, J. Gaussen et J.C. Moissat présentent le site de Lacaud, habitat magdalénien ancien de plein air (vallée de l'Isle).

— Le bulletin de la *Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 26, 1986, réunit plusieurs études inédites concernant cette région du Périgord : la présentation du quartier de la Rigaudie à Sarlat, par B. du Rousset, le portrait de Jehan Péchaut, maître-estamier à Domme vers 1625, par Louis-François Gibert, l'inventaire du château d'Auberoche établi après le décès de Joseph de La Bermondie en 1675, par J. Valette.

— Les *Feuillets Sem* n° 7 octobre 1986 poursuivent la présentation de l'œuvre du célèbre caricaturiste périgourdin.

— *Périgord Magazine* d'octobre 1986 propose une promenade le long de la Dordogne et une visite au château de Frateau. Dans la livraison de novembre 1986, est annoncée la découverte d'un nouveau réseau souterrain près de Saint-Front-la-Rivière.

— *Le Courrier Français* du 1^{er} novembre 1986 relate l'exposition récente sur l'histoire du quartier de St-Martin.

COMMUNICATIONS :

En ouvrant la séance, le président cède la place au professeur Higounet, qui nous a fait l'amitié de participer à cette séance.

Le président signale la sortie récente d'un bel album sur Lascaux (Bordas, Paris 1986), préfacé par Yves Coppens et dont l'auteur, Mario Ruspoli, est malheureusement décédé avant la sortie de son livre.

Il remercie le père Pommarède qui vient de faire don à notre compagnie d'une photocopieuse.

Il rend compte d'une lettre que vient de lui adresser M. François Jeanneau, architecte en chef des Monuments historiques, à propos de la chapelle des Ursulines à Périgueux et de sa récente disparition.

Le 19 octobre dernier s'est tenue à Issac une exposition philatélique à l'occasion du centenaire de la poste dans cette commune.

Notre compagnie vient d'adhérer à l'association des *Périgourdins de Paris*, avec laquelle des contacts ou des échanges plus fréquents sont souhaitables.

Le secrétaire général signale que la commission départementale des sites, lors de sa dernière séance, a notamment donné un avis favorable pour le classement du site de la Vallée de la Grande Beune, sur les communes de Sireuil et de Marquay.

Du 18 au 26 octobre dernier, s'est tenue à la salle Jeanne d'Arc de Périgueux une exposition sur l'histoire du quartier Saint-Martin, à l'initiative de l'amicale des locataires des H.L.M. Trarieux. Une plaquette a été éditée à cette occasion.

Un séminaire de recherche s'est déroulé les 27 et 28 octobre derniers au C.P.I.E. de Sireuil, sur les peintures murales médiévales d'Aquitaine, à l'initiative de l'association culturelle de Commarque et du centre de recherche interdisciplinaire d'archéologie analytique (C.R.I.A.A.) de l'université de Bordeaux III. Plusieurs exposés ont permis de voir ou de revoir des monuments périgourdins possédant de telles peintures. Le service des Monuments historiques a précisé les actions entreprises pour leur bonne conservation. Enfin le C.R.I.A.A. a expliqué les méthodes physiques qu'il met en œuvre pour l'analyse ou la datation des peintures.

Le professeur Higounet, à la suite de l'étude de Bernard Fournieux paru dans notre bulletin sur la bastide de Saint-Barthélémy-de-Goyran, a pu, grâce à la découverte de documents d'archives, préciser la date de fondation de cette bastide, qui se situerait entre le 11 avril et le 18 juillet 1316. Par ailleurs le nom de la bastide provient du nom du lieu d'origine de la famille du sénéchal du Périgord, fondateur de la bastide : Goyrans en pays toulousain. Cet exposé sera publié intégralement dans une prochaine livraison du bulletin.

M. Brémard signale qu'il souhaite publier la liste complète des associations savantes périgourdines, dans son bulletin de généalogie.

Le commandant Barrier projette une série de cartes postales ornées d'algues séchées, adressées par Eugène Le Roy à Yvonne Durand, fille de ses amis et pour laquelle il s'était pris d'amitié.

M. Esclafier de la Rode signale, au nom du prince Philippe d'Araucania, la venue pour la première fois en Périgord, à Toussaint, de trois Indiens araucans, qui se sont rendus sur la tombe d'Orélie Antoine 1^{er}.

Il évoque le projet de pénétrante sud dans l'agglomération de Périgueux et s'inquiète de ce que sont devenues plusieurs sépultures du cimetière de l'Ouest. A ce propos, le président de séance et le docteur Delluc rappellent que les différentes interventions doivent toujours se dérouler avec la plus extrême courtoisie.

Ensuite, il projette un ensemble de documents peu connus ou inédits intéressant Oscar de Fourtou, homme politique périgourdin du siècle dernier et qui fut ministre dans le gouvernement de Mac Mahon.

M. Lagrange remet, de la part du prince Philippe d'Araucania, deux copies de lettres adressées au prince par des Indiens araucans d'Argentine et témoignant de leur intérêt pour l'Araucanie ; en particulier il y a une pétition signée par une vingtaine de caciques.

A la suite de son voyage aux Etats-Unis, le docteur Delluc présente quelques diapositives d'objets préhistoriques et de pièces archéologiques provenant du Périgord et conservés dans des musées de New-York.

ADMISSIONS :

— M. François Audubert, docteur en chirurgie dentaire, 46110 Vayrac, présenté par MM. Bélingard et Audrière.

— Mme Louis Bertran, 170, boulevard du Petit-Change, 24000 Périgueux, présenté par Mme Sadouillet-Perin et M. du Rousset.

— Mme Adrienne Boitelet, 2, rue Descartes, résidence Perdoux, 24100 Bergerac, présentée par le docteur Delluc et M. Bélingard.

— M. et Mme Yves Caniot, 41, rue du Campniac, 24000 Périgueux, présentés par Mlle Faure et Mlle Grand.

— Général Delabrousse et Mme Henri Delabrousse, 43, rue de Campniac, 24000 Périgueux, présentés par Mlle Faure et Mlle Grand.

— Dr Franck Gilliéron, 33220 Sainte-Foy-la-Grande, présenté par le Dr Delluc et M. Reix.

— M. Michel d'Hueppe, 41, rue Lagome, 77300 Fontainebleau, présenté par MM. Guichard et Mouillac.

— M. Georges Ladevie, les Prés d'Ambas, 24700 Saint-Martial-d'Artenset, présenté par MM. de La Serve et Lafond-Grellety.

— Mlle Claude Laporte, 13, rue du Plantier, 24000 Périgueux, présentée par Mmes Herguido et Robin.

— Mme Geneviève Le Louarn, 44, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux, présentée par Mmes Sadouillet-Perrin et Du Rousset.

— Mlle Chantal Leroyer, 28 bis, rue Eguillerie, 24000 Périgueux, présentée par MM. Bélingard et Audrerie.

— M. Martin de Montaudry, Le Puy-d'Eylac, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, présenté par le père Pommarède et Mme Decottignies.

— M. Marcel Normand, ingénieur, 39, rue Fustel-de-Coulanges, 24100 Bergerac, présenté par MM. Audrerie et Mouillac.

— M. Patrick Picollier, la Vitomi, 24160 Saint-Pantaly-d'Excideuil, présenté par MM. Lacombe et Lacailles.

— M. Louis Pottier, La Cotte, Nanthiat, 24800 Thiviers, présenté par MM. Plaçais et Audrerie.

— M. et Mme Bernard Prestat, Saint-Julien, 31270 Cazerès, présentés par MM. Bélingard et De Commarque.

— Mlle Yvette Tracard, Beaufort, 24400 Saint-Front-de-Pradoux, présentée par Mme Sadouillet-Perrin et M. Du Rousset.

— M. J.M. Vergnieaud, La Borie, 24400 Mussidan, présenté par M. de Montferand.

— M. François Vincent, Vessat, Atur, 24750 Périgueux, présenté par MM. Demoures et Decottignier.

Le président,
Prof. Charles Higounet.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 1986

Présidence du professeur Zoia Abramova

Présents : 61. — Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE : M. l'abbé Valentin Grillon.

FELICITATIONS : MM. Jean Orioux et Jean Raspail, récemment primés pour leur œuvre.

REMERCIEMENTS : Mme Valpremy, MM. Audubert, de l'Estolle, Ladevy et Normand.

ENTREES D'OUVRAGES :

— Lascaux, un regard nouveau, par Mario Ruspoli, préface d'Yves Coppens,

édition Bordas, Paris 1986, ainsi que le dossier de presse contenant une biographie de Mario Ruspoli (don de l'éditeur).

— André Malraux et la Résistance, par Guy Penaud, édition P. Fanlac, Périgueux 1986 (don de l'auteur).

— L'île aux Crabes, Imprimerie P. Fanlac, Périgueux 1986 (don de l'auteur).

— Saint-Astier, Pito Villo-Grand Cluchlé, édition Le Roc de Bourzac (réédition), Bayac 1986 (don de l'éditeur).

— Seize tirés à la suite d'études réalisées par Julia Roussot-Laroque et publiées dans diverses revues scientifiques (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS :

— Catalogue de la foire du livre de Brive, qui s'est déroulée du 7 au 9 novembre 1986 (don de B. et G. Delluc).

— REVUE DES PERIODIQUES :

— La revue *Sites et Monuments* n° 115 du 4^e trimestre 1986 fait état de travaux réalisés sur des monuments périgourdins et signale l'élargissement de chaussée en bordure des allées de Tourny, site classé.

— Le bulletin du *Spéléo-Club de Périgueux* n° 85 du 4^e trimestre 1982 présente les récentes découvertes ou études réalisées sur le milieu souterrain et se complète d'une très intéressante carte spéléologique du département. Le bulletin n° 86 est consacré à une étude d'ensemble du réseau de Coly.

— Dans le *Journal de la Dordogne*, du 31 octobre et des 14 et 21 novembre 1986, Pierre Lannes invite ses lecteurs sur les traces des Romains en Périgord.

— *Sud-Ouest* du 29 octobre 1986 signale la découverte d'un nouveau souterrain à Saint-Sulpice-de-Mareuil.

— *La Dordogne Libre* du 28 octobre 1986, en donnant les solutions du jeu « Périgoscope », désigne par erreur l'hôtel de Fayolle comme siège de notre compagnie.

COMMUNICATION :

Le président accueille Mme Zoia Abramova, professeur de préhistoire à l'institut d'archéologie de Léninegrad et l'invite à prendre la présidence de cette séance. En se réjouissant d'être présentement en Périgord, Mme Abramova précise qu'elle y est déjà venue avec le professeur Leroi-Gouran. Elle présente ensuite les études préhistoriques conduites en Union Soviétique et les grottes que renferme ce pays.

Le Dr Delluc indique que, à l'initiative des éditions Bordas, les quatre inventeurs de la grotte de Lascaux se sont retrouvés récemment à Montignac. Il projette quelques diapositives rappelant les circonstances de cette découverte.

M. Lacombe attire l'attention sur deux expositions récentes : l'une à Aurillac sur les richesses du sous-sol en Auvergne et en Limousin, l'autre à Saint-Nectaire sur la dinanderie du XVI^e au XIX^e siècle. Cette dernière était complétée d'un important catalogue, rédigé par Roger Verdier et donnant une description des pièces présentées.

Le Dr Delluc montre à l'aide de diapositives la porte qui été déposée à la chapelle de la Visitation de Périgueux et qui est actuellement entreposée. Il projette ensuite une statue de la Vierge provenant de la rue du Plantier à Périgueux et une statue de sainte Claire provenant de l'abbaye de Cadouin ; ces deux statues sont conservées au musée du Périgord.

A la suite de l'envoi de dossiers intéressant La Maladrerie et les projets de pénétrante à Périgueux, plusieurs tombes du cimetière de l'Ouest et la chapelle des Ursulines à Périgueux, le président insiste sur le fait que les réunions mensuelles

sont ouvertes aux informations courtoises et non aux discussions qui dépassent les attributions normales de notre compagnie.

Il signale que les Archives de France viennent d'allouer à notre Société une subvention de quinze mille francs pour 1986.

il montre une photographie, communiquée par Mme Carezzo, où figure un des derniers loups tué en Périgord.

Le secrétaire général fait le point sur la souscription en cours de l'ouvrage édité par la S.H.A.P. « La Mémoire du Périgord ». Environ deux cents personnes ont dès à présent fait connaître leur désir de recevoir ce livre.

M. Brémard expose les dernières productions des éditions du Roc de Bourzac et fait état des différents projets.

M. Bouchereau situe sur une carte la position de la bastide de Goiran, dont il a été question lors de la dernière séance. Une étude attentive de la cartographie ancienne et du cadastre permet d'en définir la surface, environ onze hectares, et souligne que la bastide se situait à un carrefour de voies de communications. Par ailleurs des documents d'archives montrent que la bastide a effectivement existé, puisqu'elle est mentionnée à plusieurs reprises au XIV^e siècle et même en 1640. Ces intéressantes découvertes seront publiées dans une prochaine livraison du bulletin.

M. Esclafier de la Rode, à l'occasion de l'inauguration du musée du XIX^e siècle dans la gare d'Orsay, rappelle que les travaux de construction de cette gare ont été lancés par un périgourdin, Oscar de Fourtou.

Il donne lecture d'une lettre de M. Lartet, en date du 21 août 1863, adressée au vicomte de Gourges, en son château de Lanquais, sollicitant l'autorisation de venir visiter ses collections et lui annonçant la remise d'une série de pièces provenant de différents endroits. Cette communication provoque une série d'échanges sur l'origine de certaines collections, ce qu'elles sont devenues, les personnes qui s'y sont intéressées ; bien des points restent à éclaircir et il faudra revenir sur cette importante question.

M. Salviat remercie tout d'abord les personnes qui lui ont adressé des marques de sympathie. Il évoque ensuite la figure d'un maire de Périgueux au XIX^e siècle, M. de Marçillac.

ADMISSIONS ;

— Mme Jacqueline Dumas, Saint-Agnan, 24390 Hautefort, présentée par MM. Bardy et Chevalier.

— M. Bernard d'Eimaz de Jabrun, Les Guillaneaux, 24230 Vélignes, présenté par MM. Audrerie et Bélingard.

— M. Alain Ferrier, 2 bis rue Docteur-Séguy, 24660 Chamiers, présenté par MM. Audrerie et Bélingard.

— M. Jean-Pierre Galin, 3, rue Charles-Nicolle, 17140 Lagord, présenté par Mme Fayol et le docteur Delluc.

— Mme Odette Gauthier, ancienne école de Vicq, Pressignac, 24150 Lalinde, présentée par MM. Brémard et Bourrier.

— M. Jean-Pierre Millerand, libraire, 6, cours de Verdun, 33000 Bordeaux, présenté par MM. Audrerie et Rials.

— M. et Mme Raymond Roubinet, médecin en retraite, 21, boulevard Lakanal, 24000 Périgueux, présentés par Mme Combes et M. Fréchou.

— Mlle Nadine Tounens, Chournac-d'Ans, 24640 Cubjac, présentée par MM. Belyte et Bélingard.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and a list of the names of the staff members who have been engaged in the work.

The work done during the year has been of a very satisfactory nature and has resulted in a number of important discoveries. The most important of these are the discovery of the new element, the discovery of the new compound, and the discovery of the new process.

The work done during the year has also resulted in a number of important publications. The most important of these are the paper on the new element, the paper on the new compound, and the paper on the new process.

The work done during the year has also resulted in a number of important patents. The most important of these are the patent on the new element, the patent on the new compound, and the patent on the new process.

The work done during the year has also resulted in a number of important awards. The most important of these are the award of the Nobel Prize, the award of the Royal Society, and the award of the American Academy of Arts and Sciences.

The work done during the year has also resulted in a number of important honors. The most important of these are the honor of being elected a member of the Royal Society, the honor of being elected a member of the American Academy of Arts and Sciences, and the honor of being elected a member of the National Academy of Sciences.

The work done during the year has also resulted in a number of important appointments. The most important of these are the appointment of a new member to the Royal Society, the appointment of a new member to the American Academy of Arts and Sciences, and the appointment of a new member to the National Academy of Sciences.

The work done during the year has also resulted in a number of important publications. The most important of these are the paper on the new element, the paper on the new compound, and the paper on the new process.

The work done during the year has also resulted in a number of important patents. The most important of these are the patent on the new element, the patent on the new compound, and the patent on the new process.

The work done during the year has also resulted in a number of important awards. The most important of these are the award of the Nobel Prize, the award of the Royal Society, and the award of the American Academy of Arts and Sciences.

The work done during the year has also resulted in a number of important honors. The most important of these are the honor of being elected a member of the Royal Society, the honor of being elected a member of the American Academy of Arts and Sciences, and the honor of being elected a member of the National Academy of Sciences.

The work done during the year has also resulted in a number of important appointments. The most important of these are the appointment of a new member to the Royal Society, the appointment of a new member to the American Academy of Arts and Sciences, and the appointment of a new member to the National Academy of Sciences.

La grotte ornée de la Sudrie à Villac (Dordogne)

SITUATION

La grotte de la Sudrie est située à 5,5 km au nord de la route N 89, au sud-est du village de Villac, à environ 1 km à vol d'oiseau de ce dernier, sur le flanc droit d'un petit affluent de la rive gauche de l'Elle, qui rejoint au sud la rive droite de la Vézère au niveau du village de la Villedieu.

Elle s'ouvre par un porche de 4,50 m de large, au pied d'une petite ligne de falaise, presque en haut du flanc escarpé du thalweg, à 20-30 m au-dessus du lit de l'Elle. A 30 m au-dessus environ (220 m d'altitude) un petit plateau supporte le hameau de la Sudrie, au confluent de l'Elle et de son affluent.

Ses coordonnées sont les suivantes (carte I.G.N. feuilles Juillac et Terrasson) : $x = 515,25$; $y = 320,45$; $z = 190$.

Nous sommes ici au nord et en amont de l'ensemble des grottes ornées de la vallée de la Vézère, à 15 km à vol d'oiseau au nord-est de Montignac-Lascaux et à 27 km au nord-est de Rouffignac. Plus en amont encore, la grotte de Puy-Jarrige II à Brive (contenant un cheval de style III) est située à 18 km à l'est - sud-est et la grotte du Moulin de Laguenay (avec des mains négatives et des ponctuations rouges, rappelant également le style III) à 20 km à vol d'oiseau au sud-est.

Contrairement à ces grottes du calcaire, la grotte de la Sudrie offre la particularité d'être creusée dans les grès rouges du Permien du bassin de Brive.

La grotte, propriété privée, ne se visite pas.

HISTORIQUE ET REFERENCES

La décoration pariétale se limite pratiquement à un cervidé gravé.

Cette figure a été découverte le 24 janvier 1932 par Louis Georges Peyrille (décédé en 1976) et J.A. Delmas (Presse du 3 juin 1932 ; Peyrille et

Delmas, 1932, p. 180), qui prospectaient la propriété de M. Galaud. Le père de ce dernier avait, vers 1890, vidé la grotte pour installer là une volière (*ibid*). A. Glory rapportera que le porche de l'abri fut fermé, sans doute par la même personne, grâce à un mur de maçonnerie encadrant une porte (Glory et *al.*, 1949).

Pour les inventeurs, cette gravure représentait un renne femelle de 1,40 m de long sur 0,60 m de large avec des traits profonds de 1,5 cm environ. Ils notaient également d'autres traits de signification non précisables. D'après A. Glory, ils informèrent les abbés H. Breuil et J. Bouyssonie. H. Breuil vint le 27 mars 1937 alors qu'il étudiait, chez le D^r Cheyrier à Terrasson, la faune des fouilles solutréennes de Badegoule (Breuil, 1960, p. 124). Il releva la gravure et ce relevé parut une quinzaine d'années plus tard dans les *Quatre cents siècles*. La croupe de l'animal y est amputée, du moins pour son bord supérieur, par le massicotage du volume (Breuil, 1952, édition originale, fig. 359, p. 307 et p. 291). Pour l'abbé Breuil, c'est une biche de 1,55 m du mufle à la queue, d'âge probablement périgordien. Mais entre temps, à la demande de H. Breuil, et avec l'agrément du chanoine J. Bouyssonie, l'abbé André Glory s'était rendu sur place le 14 avril 1949, avec F. Koby, pour étudier cette petite grotte ornée dont il fournit une description avec plan et coupe de la cavité, photographie et relevé. Il mentionne que la petite terrasse, située au niveau du porche, a fourni en 1884 à un sieur Salviat « quelques lames de silex ». Dans la couche superficielle, il a recueilli lui-même quelques débris de poterie. Pour lui, l'animal gravé est un cervidé. La tête est doublée de deux têtes supplémentaires, l'une étant un repentir et l'autre étant peut-être celle d'un bovidé. Il imagine également que l'une de ces têtes, dirigée vers le bas, pourrait être l'arrière-train d'un ours dirigé en sens inverse. Le relevé, d'autre part, figure un animal complet, avec notamment croupe, queue et membre postérieur. Pour la photographie, les traits de gravure ont été soulignés à la craie claire par A. Glory (ce que confirme H. Breuil (Breuil, 1952, p. 291) Pour l'abbé Glory, cet animal, témoin « d'un art déjà évolué, en pleine possession de la technique de la gravure », remonte au Périgordien ou au vieux Magdalénien. Enfin à gauche et tout près de ce cervidé, les restes de profondes gravures correspondaient peut-être, d'après l'auteur, à un grand animal haut de 1,10 m « dont la partie frontale et les pieds avant ont quelque analogie avec la silhouette d'un mammoth » (Glory et *al.*, 1949).

Enfin, deux indications sont fournies par D. Peyrony qui indique que le premier relevé a été effectué conjointement par le chanoine J. Bouyssonie et l'abbé Breuil et qu'il a été « trouvé une lamelle à bord abattu », sans que l'on connaisse l'inventeur de cet objet ni les circonstances de découverte (Peyrony, 1949, p. 40).

Peu d'auteurs se sont intéressés ultérieurement à la grotte de la Sudrie. Elle est mentionnée par A. et J. Sieveking (Sieveking, 1962, p. 128) qui parlent de *fine drawing of a female deer, with four legs and a completely outli-*

ned body, nearly 5-feet in length. A. Laming-Emperaire a observé que la figure était près de l'entrée de la grotte et éclairée par la lumière du jour (Laming-Emperaire, 1962, p. 193 et 210), que la grotte ne comportait qu'une figure de biche (*ibid.*, p. 215-216). A. Roussot a consacré un paragraphe à la Sudrie dans son inventaire des grottes ornées ; il signale qu'en 1964, « J. Couchard et A. Roussot reconnurent des vestiges de gravures indéterminables dans une cavité prolongeant sur la droite l'abri précité » (Roussot, 1965, p. 104-105). La grotte de la Sudrie a fait l'objet d'une notice dans l'*Atlas des grottes ornées avec un plan et un relevé synthétique* de N. Aujoulat (Aujoulat, 1984, p. 245-247). Notre étude, effectuée en 1975, a été mise au net en 1980 et présentée dans la thèse de l'un de nous (G.D.) (Delluc, 1980, p. 3 ; 1985, p. 482-493 et 783-785).

DESCRIPTION DE LA CAVITE

La grotte de la Sudrie est une de ces petites grottes classiques du massif de grès permien des environs de Brive.

Elle ne mesure guère que 11 m de long. Le porche d'entrée, large de 4,50 m et haut d'un peu moins de 2 m, forme abri, s'ouvrant vers le sud. Très rapidement la largeur de la grotte diminue (3,50 m) et c'est à cet endroit là qu'est installé le mur percé d'une porte.

La partie interne proprement dite de la grotte, large de 3,50 m environ, ne mesure que 6 m de long et, sur la paroi droite, s'ouvre un recoin large et profond d'un peu plus de 2 m. C'est sur la paroi gauche de ce recoin que sont situés les traits gravés. La hauteur de la grotte est assez constante, entre 1,50 m et 1,80 m environ. Le sol est rocheux, probablement entièrement nettoyé par Galaud père, avec, en période pluvieuse, des laisses d'eau. Bien entendu la salle est entièrement éclairée par la lumière du jour ou la pénombre, sauf peut-être l'extrême fond du recoin de la paroi droite.

La grotte est creusée au niveau d'une strate plus tendre que les niveaux sus et sous-jacents, mais au plafond se lisent, de plus, trois larges fissures (deux perpendiculaires à l'axe de la grotte et la troisième intermédiaire, oblique). C'est sans doute à la rencontre de deux de ces fissures que l'on doit la formation du diverticule orné. La gravure elle-même est située au niveau de la strate la plus tendre¹.

Les traits gravés sont représentés essentiellement par la figure de cervidé, avec, à son contact et un peu à gauche, quelques traits adventices.

LE SUPPORT DES TRAITS GRAVES

La paroi ornée est une surface de grès rouge, accidentée par des petits galets arrondis, saillants et par des petits creux, à fond courbe, liés à la chute de ces derniers. Il est probable que les marques de pelage observées par H. Breuil (rappelant celles de la robe des rennes et des daims) sont liées à ces cicatrices.

Etude expérimentale.

Afin de nous familiariser avec cette roche particulière, nous avons fait une expérimentation de gravure vigoureuse sur des blocs de grès provenant des alentours immédiats de la grotte. La roche a une sorte de pellicule superficielle (2 à 3 mm d'épaisseur) très dure. Une fois cette pellicule entamée, le piquetage est aisé. Le bruit de la percussion du pic est sec, aigu et clair sur la zone superficielle ; plus étouffé sur le grès profond. Notre pic s'émousse très vite. La roche est beaucoup plus tendre et plus hétérogène que le calcaire coniacien de la Vézère. Elle est plus comparable au calcaire tertiaire fossilifère, dans lequel est creusée la grotte de Pair-non-Pair (Gironde).

L'expérimentation rend compte des étapes nécessaires : préparation des traits par piquetage et régularisation par frottement avec le même outil (aspect de trait à section recticurviligne), ou avec un outil tranchant (aspect de trait à section angulaire). Le caractère particulièrement tendre et hétérogène du support fait que les traits sont très volontiers larges, profonds et irréguliers. Il est en effet difficile de graver directement avec un outil tranchant. Pour polir, il suffit de frotter avec un autre fragment de grès. Il faut une minute et vingt secondes pour exécuter un trait à section recticurviligne de 10 cm de long ($l = 15$ mm et $p = 6$ mm), que l'on peut modeler par égrissage avec un autre fragment de grès. Sur le modèle expérimental, on ne trouve pas de traces de piquetage, mais des lèvres irrégulières liées au départ de petits éclats, que l'on peut égriser grâce au frottement d'un morceau de grès. Les aspects angulaires sont liés soit au frottement d'un outil tranchant (éclat de silex) soit plutôt au passage d'un pic un peu aigu frottant avec vigueur ; à la Sudrie, il n'y a pas eu égrissage modelant les bords. Exposé à la pluie, avec le temps, la surface du grès devient accidentée, les graviers tombent, laissant de petites cicatrices, déprimées, à section

1. Nous devons d'intéressantes remarques hydrogéologiques à notre ami Francis Guichard qui a étudié pour nous la morphologie de cette grotte, dont nous devons en outre la topographie à l'amitié de Bernard Galinat.

L'excavation de La Sudrie, véritable anomalie, n'est pas une grotte à proprement parler. Elle utilise les grès rouges de Brive (R1D) dont les niveaux supérieurs ont pris l'appellation locale de grès de Villac. Cette formation occupe la partie sommitale du plateau qui culmine entre 200 et 250 m. Les bancs gréseux, rouges et d'épaisseur variable, présentent des lentilles conglomératiques. Le long des petites falaises qui couronnent les avancées du plateau, on peut suivre les joints d'interruption de cimentation puis de reprise, qui sont généralement soulignés par des lits de graviers et de galets de quartz. Des fentes de détente de compression de front de falaise ont compartimenté verticalement en énormes blocs les bancs gréseux. L'érosion éolienne a utilisé les joints de cimentation et a dégagé un horizon de vase subhorizontal en déchaussant les inclusions de quartzite. Cela eut pour effet d'ouvrir, au concours des diaclases et des joints, des vides vite utilisés par les eaux d'infiltration qui ont pu se frayer facilement un passage dans le banc fissuré dont l'épaisseur n'excède guère les 10 m. La première excavation formée, largement imbibée et ouverte aux influences climatiques extérieures, s'est agrandie d'elle-même comme nous l'avons vu précédemment.

La « grotte » de La Sudrie, remaniée par l'homme (mur de fermeture, saignée et réservoir pour la récupération de l'eau de percolation) est le résultat de la séparation locale du banc gréseux en cinq énormes blocs encore jointifs sur les parois et au plafond. Profonde de 8 m pour un porche de 4 sur 2 de haut, elle renferme des graphismes d'autant plus vulnérables que le mur d'entrée qui limitait la pénétration des influences extérieures a été dernièrement démoli par des vandales, la laissant ouverte, béante, face au sud.

courbe. On observera que l'égrisage ou le polissage du grès a pu également être effectué sur des objets mobiliers (lampe façonnée de Lascaux).

Sur la gravure proprement dite, les traits semblent avoir été faits par raclage avec un instrument tantôt aigu, tantôt plus ou moins émoussé. Les segments profonds des traits ont manifestement été préparés par piquetage, comme le montre l'expérimentation, mais les traces de cette opération ne sont pas explicites. La surface étant constellée d'inclusions de graviers, plus durs que le grès, les traits les ont parfois contournées et, au niveau du contournement des obstacles, la largeur du trait diminue.

La paroi rocheuse

Le panneau orné proprement dit est compris entre deux zones particulièrement riches en petits galets, qui forment deux lits de poudingue. Le support de la figure a donc été probablement choisi pour cette raison. Il est subvertical, faisant un angle de 10° seulement avec la verticale. Il regarde vers l'entrée de la grotte, vers l'axe de celle-ci et à peine vers le bas, tandis que le support des traits à gauche du cervidé regarde essentiellement vers l'axe de la grotte. Ainsi ces deux supports font entre eux un angle d'environ 135°. C'est à peu près au niveau de la tête de l'animal que la paroi change de direction. La cassure apparaît d'autant plus accentuée que le corps de l'animal est gravé sur une large concavité et que la tête l'est au niveau d'une autre concavité plus petite.

La paroi a un aspect variable suivant son hygrométrie. Tantôt, en période très sèche, elle est elle-même rouge, sèche, terne ; les traces de craie blanche ou rose apparaissent alors dans le fond des traits gravés (on se souvient que A. Glory les avait rubriqués pour en faciliter la lecture). Par endroits, se lisent des taches un peu plus blanches. Elles correspondent à de micro-résurgences qui blanchissent la paroi, un peu comme les pulvérisations malencontreuses d'eau blanchissent les parois des abris du Levant espagnol. Parfois la totalité de la roche est humidifiée. La paroi devient beaucoup plus luisante, presque noire, et des flaques d'eau existent alors au sol. L'hiver, la paroi gravée est imbibée d'eau dans son ensemble, par percolation, et elle sèche quelques semaines après les pluies, en laissant des îlots humides, de moins en moins grands. Au niveau de la zone ornée, la surface correspondant à la partie postérieure de l'animal est rougie par une coulée chargée de sable rouge, sans doute temporaire, alors que la partie antérieure de l'animal est beaucoup plus noire, correspondant à une zone patinée. Il n'y a pas de mousses sur la zone ornée, contrairement à la paroi gauche de la grotte, plus directement éclairée.

Une chute d'écaïlle a fait disparaître l'extrémité des pattes postérieures avant la venue de H. Breuil en 1937, ainsi que le montre son relevé, assez proche de l'aspect actuel. Comme le relevé de A. Glory, exécuté en 1949, fait figurer des membres complets, on peut émettre quelques doutes sur la

validité de sa lecture sur ce point, mais aussi en ce qui concerne le tracé de la croupe. Il n'est pas impossible que A. Glory, suivant un procédé qui lui était assez familier, ait utilisé des contours naturels pour dessiner l'arrière-train. Cela aurait le mérite d'expliquer la ressemblance de notre relevé avec celui de H. Breuil pour les parties subsistantes, elles-mêmes vues d'une façon différente par A. Glory². Il n'est pas impossible que certains petits « traits » adventices soient des bordures d'éclats. L'imbibition de la roche par l'humidité, à un endroit aussi proche de la surface, explique les chutes d'écaillés imputables, en tout ou partie, aux alternances de gel et de dégel.

La figure animale gravée

Les tracés gravés représentent essentiellement un cervidé, bien identifiable à ses membres grêles et à sa tête pointue. L'animal n'est pas strictement horizontal ; son grand axe est oblique en bas et à gauche, faisant un angle de 15° environ avec l'horizontale.

L'abbé Glory a représenté une silhouette complète ; l'abbé Breuil a fourni le relevé d'un animal dont la croupe et la queue font défaut, le tracé de la croupe étant interrompu, en haut, dans la publication, par le massicotage de l'ouvrage.

Actuellement, tout l'arrière-train manque, ainsi que l'extrémité distale des membres postérieurs. La figure s'inscrit dans un rectangle de 136 cm sur 94 cm. Elle est de grande taille par rapport à la moyenne des représentations pariétales paléolithiques, dépassant le champ manuel moyen en largeur. Cependant elle se trouve exactement dans le champ manuel en hauteur d'un adulte de taille moyenne se tenant debout sur le sol actuel. L'extrémité du trait figurant la croupe est située à 1,78 m au-dessus du sol actuel, le bout de l'oreille à 1,83 m (mais le sol est en légère pente vers l'axe de la salle).

Le chanfrein de l'animal est oblique à 45°. Le bord inférieur de la tête, ainsi que le bord antérieur de l'encolure sont horizontaux. Il en va de même du bord supérieur de l'encolure et du dos, sans saillie du garrot. Il n'y a pratiquement pas d'ensellure. La croupe est représentée par un trait un peu convexe vers le haut.

L'abdomen est indiqué par un tracé parallèle à l'axe de la figure, à peine concave vers le haut. Le poitrail est fait d'un trait en *s* italique, modelant un renflement dans sa partie basse. Le membre antérieur, raide, pratiquement sans saillie musculaire ni osseuse, est fait de deux traits tendant à converger jusqu'à un étranglement en sablier, puis divergent pour indiquer le sabot. Ce dernier n'est pas vraiment représenté. L'épaule, en revanche, est évoquée par deux courts traits modelés, dans le prolongement du membre, montrant qu'il s'agit d'un membre antérieur gauche. Le membre anté-

2. A. Roussot observe que, pour lui, « malgré quelques inexactitudes minimes, le dessin d'A. Glory correspond mieux (que celui de H. Breuil) à ce que l'on voit sur la paroi » (Roussot, 1966, p. 366).

rieur droit se réduit à deux modestes traits subparallèles, de moindre longueur.

La région inguinale, malgré l'enlèvement d'une écaille, se devine (court segment fait d'un fond de trait, sans bords).

Les pattes postérieures sont actuellement réduites à trois traits presque verticaux, compris entre l'enlèvement d'une écaille en haut et un gros galet, en bas, qui surplombe la cicatrice de l'éclat sous-jacent. Il n'y a pas de vestiges de la queue. Une oreille est figurée au sommet du crâne. Elle est gravée sur la cicatrice d'une écaille tombée préalablement.

Sur le plan technologique, au niveau de la ligne de dos, le trait, qui se faufile entre les petits galets, est irrégulier, avec une section recticurviligne, aux bords peu précis ($l = 10$ à 15 mm ; $p = 2$ à 4 mm) ; il devient étroit et angulaire au niveau du garrot ($l = 1$ à 5 mm ; $P 3$ l mm), moins vigoureux et à section courbe ($l = 5$ à 10 mm ; $p = 2$ à 6 mm) au niveau du front. L'oreille est faite d'un trait naviforme à section angulaire ($l = 25$ mm ; $p = 12$ mm). Ailleurs la section du trait est recticurviligne. Parfois un bord ou deux de ce trait a été travaillé et abaissé (bord externe pour l'encolure et le poitrail ; bords externe et interne pour la ligne abdominale). Ailleurs le bord interne a été modelé et presque poli, comme au niveau du bas du poitrail, de l'épaule ou entre les traits constitutifs des membres postérieurs. Les traits du ventre ($l = 20$ à 40 mm ; $p = 10$ à 20 mm), des pattes antérieures ($l = 18$ à 30 mm, $p = 10$ à 20 mm en haut ; $l = 10$ à 15 mm, $p = 5$ à 10 mm en bas) et postérieure ($l = 25$ à 30 mm ; $p = 10$ à 15 mm) et du poitrail ($l = 20$ à 55 mm ; $p = 5$ à 22 mm) sont plus profonds et plus élaborés que les autres. Le modelé musculaire est ainsi rendu par un artifice de gravure intéressant : l'élargissement et l'approfondissement du trait de gravure, particulièrement nets pour le poitrail.

On note çà et là quelques traits, fins habituellement, tant sur la surface endopérigraphique qu'exopérigraphique, essentiellement au-dessus, à gauche et en-dessous de la tête du cervidé. Certains de ces traits ont été intégrés au contour de l'animal par H. Breuil, pour figurer une grande oreille antérieure ou une sorte de seconde tête, particulièrement étroite et longue, presque verticale (de même qu'il figure un œil et une bouche). Dans notre observation, ces menus traits angulaires fins, sans parenté technologique avec ceux de la figure animale, peuvent tout aussi bien être des fissures de la roche, étroites, ou des bords d'écailles peu épaisses, voire des traits assez modernes. Les indications que nous fournissons à leur sujet sur notre lecture analytique sont donc très conjecturales. Nous ne savons conclure à leur sujet dans l'état actuel de nos connaissances. Le seul trait isolé que nous retenons ($l = 15$ à 20 mm ; $p = 5$ mm ; à section recticurviligne), un peu oblique en bas et à gauche, se trouve à un peu moins d'un mètre en avant du mufle du cervidé.

Deux mortaises de poutres modernes sont creusées sur la paroi, en bas et à gauche de la tête animale.

La morphologie générale de l'animal évoque donc un cervidé. Les bois ne sont pas visibles. La tête et l'encolure prolongeant le corps plaide en faveur d'un renne. Toutefois, le garrot n'est pas marqué, le fanon n'est pas indiqué et la tête est trop fine. On sait en outre que certains cerfs ou biches âgés portent également la tête en position basse et non plus érigée. Il y avait quelque naïveté dans le diagnostic de « renne femelle » fait précédemment, puisqu'il voulait indiquer que c'était là l'attitude du renne, l'absence des bois évoquant la femelle. La nuance, en fait, n'était pas recevable, puisque les rennes, mâles et femelles, portent également des bois. On retiendra donc essentiellement qu'il s'agit d'un cervidé, sans bois, dont l'attitude suggère plutôt un renne, mâle ou femelle, ayant « jeté sa tête » ; mais, l'absence de garrot et la tête fine évoquent peut-être plus un cerf sans bois ou une biche.

L'animal est figuré de profil sans essai d'animation. Au niveau des membres, il paraît exister un souci de perspective : la patte postérieure de l'avant-train et la patte antérieure de l'arrière-train semblent être celles du côté droit, dans une attitude normale pour le cervidé.

CONCLUSION

En conclusion, la grotte ornée de la Sudrie, située tout au nord de la vallée de la Vézère, occupe une place particulière sur les plans géographique, géologique, technologique et stylistique. Cette petite grotte est taillée dans le grès permien des environs de Brive. Les œuvres se limitent à un seul cervidé sans bois, gravé sur une paroi de la caverne, à portée de la main, accessible de plain pied, en partie éclairé par la lumière du jour, en partie dans la pénombre. Nous n'avons pas noté de signes. Il existe quelques traits adventices, pour la plupart ressemblant à de la gravure fine et sur l'ancienneté desquels on ne peut se prononcer.

La figure est traitée en gravure vigoureuse, essentiellement par des traits à section recticurviligne et quelques traits à section angulaire. Le support étant accidenté, le trait se faufile parfois entre les graviers. On note très volontiers un modelage des lèvres des différents traits (que l'on peut reproduire expérimentalement). A noter quelques éléments de sculpture au niveau de l'encolure, du poitrail et du ventre, par abaissement du bord externe. Ces éléments sont très limités.

Sur le plan stylistique, c'est une silhouette traitée en profil strict, sans grandes particularités, mais l'on note que la ligne cervico-dorsale n'est pas exagérément sinueuse, qu'il existe quelques détails périphériques (au moins une oreille), et qu'enfin il semble exister, au niveau des membres (deux par paire), sinon un essai d'animation, du moins une tentative de rendu de la perspective.

Il n'y a pas d'argument archéologique de datation.

Malgré la situation pratiquement à l'air libre de cette figure et la technique de gravure vigoureuse employée (liée, sans doute, à la nature très

particulière du support), nous ne pensons pas qu'il soit licite de la classer parmi les œuvres remontant au début du Paléolithique supérieur.

La protection de cette œuvre n'est pas assurée et la gravure a fait l'objet de quelques détériorations (traits soulignés à la craie et chutes d'écaillés).

Brigitte et Gilles DELLUC ³
avec la participation de Bernard GALINAT
et de Francis GUICHARD.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- ARCHIVES de l'abbé A. Glory, U.A. 184 du C.N.R.S.
- AUJOULAT, N. (1984) Notice sur la grotte de la Sudrie. In : *L'Art des Cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Ministère de la Culture, Imprimerie nationale, Paris, p. 245-247, ill.
- BREUIL, H. (1952) *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'études et de documentation préhistorique, Montignac, 419 p., 530 fig., 1 pl. h.-t.
- BREUIL, H. (1960) Ma vie en Périgord (1897-1959). *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord*, 87, p. 114-131.
- DELLUC, B. et G. (1980), Archéologie souterraine, *Spéléo-Dordogne (Bull. du Spéléo-Club de Périgueux)*, n° 77, p. 2-5.
- DELLUC, G. (avec la collaboration de B. Delluc (1985) *L'Art pariétal préhistorique de l'époque archaïque en Aquitaine*, Thèse de 3^e cycle en géologie du quaternaire et préhistoire, Paris VI, 905 p., fig., ill.
- GLORY, A., BAY, R. et KOPY, F. (1949) Gravures préhistoriques à l'abri de la Sudrie (Dordogne). *Rivista di Scienza preistorica*, IV, p. 97-100, 2 fig.
- LAMING-EMPERAIRE, A. (1962) *La signification de l'art rupestre paléolithique. Méthodes et applications*, Picard, Paris, 424 p., 50 fig., 24 pl.
- PEYRILLE, L. et DELMAS, J.-A. (1932) Découverte de gravures pariétales à Villac (Dordogne). *Bull. Soc. préhistorique française*, 29, p. 180-181.
- PEYRONY, D. (1949) *Le Périgord préhistorique, essai de géographie humaine, suivi des listes des stations, gisements, monuments divers connus, avec leur bibliographie*, Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 92 p., 8 cartes h.-t.
- ROUSSOT, A. (1965) Les découvertes d'art pariétal en Périgord. In : *Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964)* (Bull. soc. historique et archéologique du Périgord, suppl. au tome 91), p. 99-125.
- ROUSSOT, A. (1966) Réflexion de méthode sur l'étude de l'art pariétal franco-cantabrique. *L'Anthropologie*, 70, p. 384-387.

3. U.A. 184 du C.N.R.S., Musée de l'Homme, Paris.

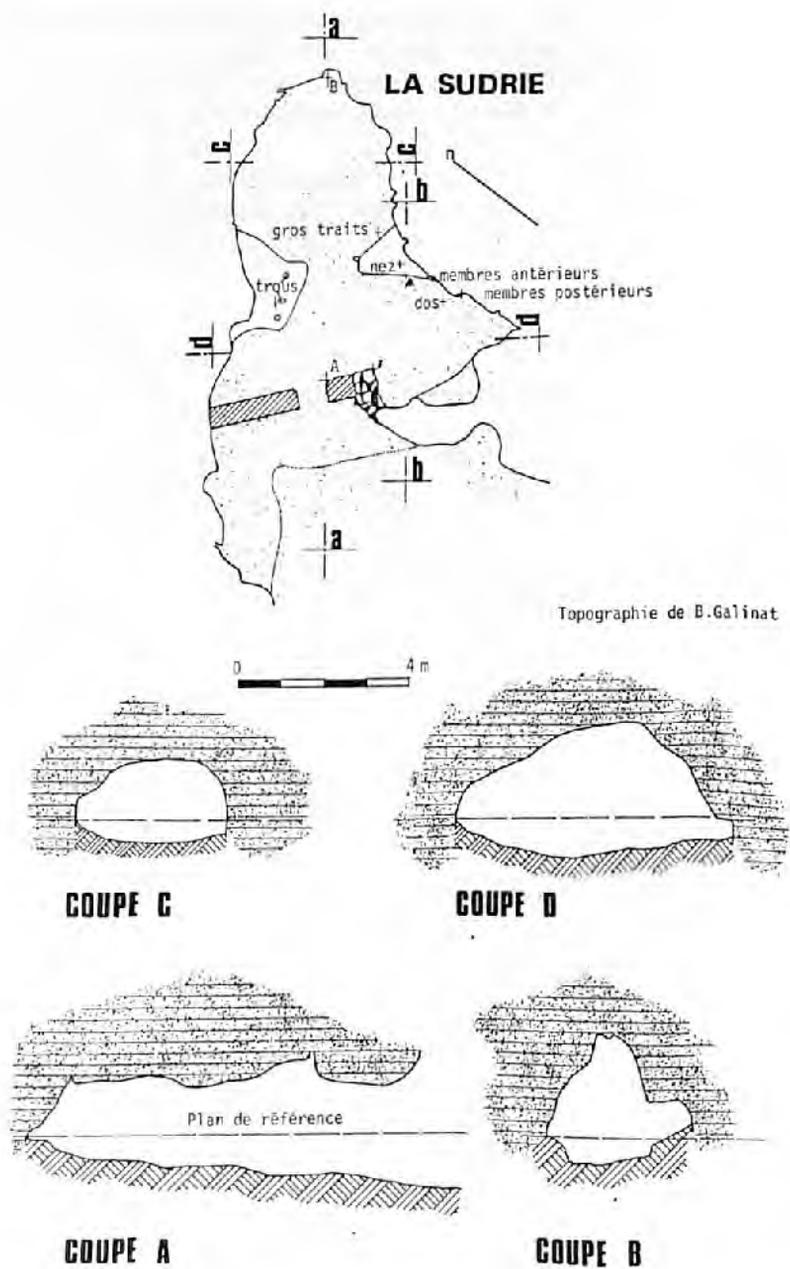


Figure 1. — Plan et coupes de la grotte.

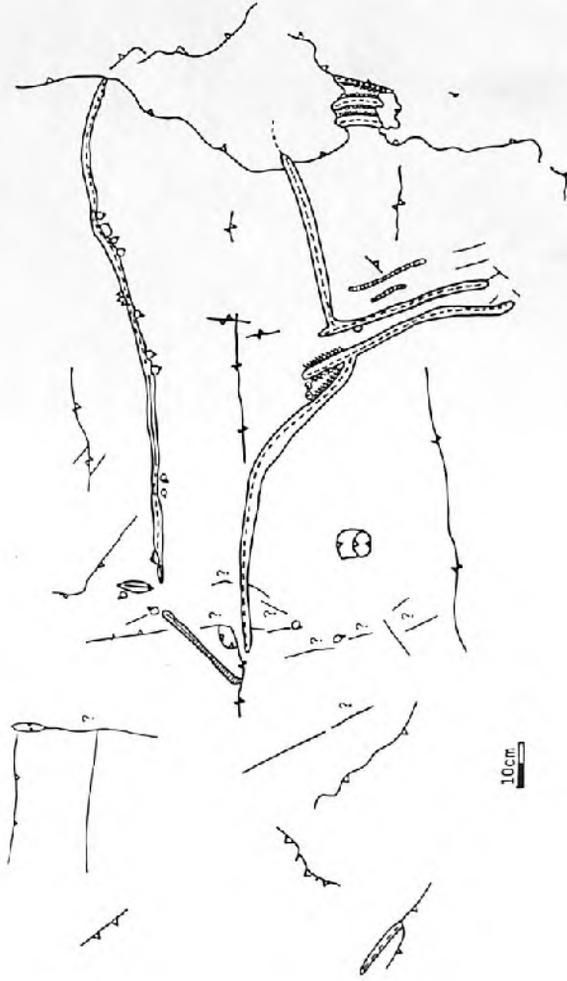


Figure 2. — Relevé analytique, montrant le trait de gravure à section recticurviligne ou, parfois, angulaire, les multiples traits fins (de nature discutable).

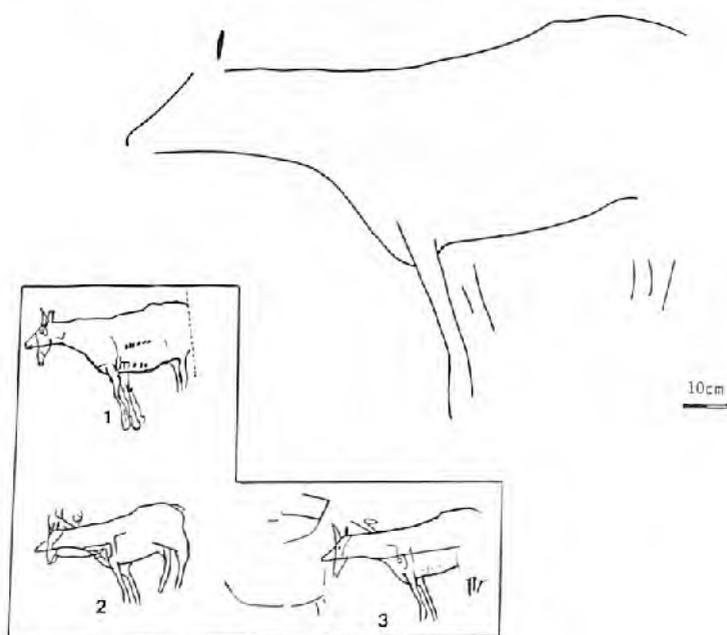


Figure 3. — Le cervidé. Relevé synthétique. En cartouche : relevés synthétiques par 1. H. Breuil, 2. A. Glory, 3. N. Aujoulat.

Une pièce grecque à Chantérac

Quelques années avant la guerre de 1914, M. Marcel Dupont, propriétaire à Chantérac, labourant une terre à proximité du petit village de Puy Crolé, découvre une pièce de monnaie collée sur le verso de sa charrue. M. Dupont est un curieux de toutes choses qui collectionne tous les objets anciens qu'il remarque. Il range soigneusement la pièce puis, quelques années plus tard, en fait cadeau à sa cousine : Mlle Aimée Bonnet, institutrice à Chantérac. Peu après la dernière guerre, Mlle Bonnet, devenue Mme Mesnard, en fait à son tour cadeau à son futur gendre, l'auteur de ces lignes.

Par l'intermédiaire de M. Claude Basier, un frottis est communiqué au professeur Michel Labrousse de L'Université de Toulouse et c'est à lui que je dois la plupart des renseignements suivants.

La pièce est très bien conservée et parfaitement lisible. Seule, une fissure longue de 4 mm et n'intéressant que la tranche, est le résultat probable du choc qui l'a amenée à l'air libre. En voici les mensurations ;

Diamètre au maximum : 27,3 mm.

Diamètre au minimum : 25,8 mm.

Epaisseur au maximum : 3,7 mm.

Poids : 13,50 gr.

Les types sont les suivants ;

A l'avvers, à l'intérieur d'un grènetis partiellement effacé par l'usure, une inscription G VP A Q O G I O N et un quadrigé au pas à droite, l'aurige tenant les rênes de ses deux mains.

Au revers, carré creux partagé en quatre carrés ; au centre, dans un cercle en creux, tête de femme à gauche.

Il s'agit d'un tétradrachme d'argent de Syracuse, pièce très archaïque où apparaît encore la lettre grecque koppa (Q) et qui appartient à la première émission de la cité, datée entre 530 et 510 avant notre ère.

La trouvaille de cette pièce, très loin de son lieu d'origine, et en un endroit qui n'est pas tellement riche en vestiges anciens, est d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'une pièce très rare. En effet, le 17 juin 1959, une pièce semblable, en très bon état, pesant 16,85 gr passait en vente à l'Hôtel Drouot et sa valeur était estimée entre 100.000 et 150.000 anciens francs (*Catalogue de la vente publique des 17, 18 et 19 juin 1959 : monnaies grecques, romaines, françaises et étrangères provenant de collections particulières*, par Emile Bourgey, pl. 5, n° 154).

La commune de Chantérac et les alentours ne sont pas particulièrement riches en restes du premier millénaire avant l'ère. Dans *Vésunna Petrucoriorum*, le professeur P. Barrière signale des vestiges gallo-romains. Sur le côté gauche de la route qui mène de Chantérac au village de Chariéras, à mi-pente, les labours remontent parfois des tessons d'une céramique peut-être pré-romaine. Dans la commune voisine de Saint-Aquilin, J.-C. Moissat a découvert en contrebas de la route qui passe aux pieds de Boissé, des tégula et des tessons qu'il date du début de notre ère. Mais tout ceci nous éloigne beaucoup trop du VI^e siècle et un demi-millénaire est bien long pour la vie active d'une pièce même en argent ou en or.

Le seul site contemporain pourrait être celui de Puy-de-Pont, dans la commune de Neuvic-sur-l'Isle, à une dizaine de kilomètres de Chantérac. Il s'agit d'un éperon barré très bien conservé et connu depuis fort longtemps puisque Wlgrin de Taillefer le mentionne dans son inventaire des places fortes gauloises (antiquités de Vésone, tome II, pp. 208-209). Aucune fouille systématique n'y a été pratiquée mais il a fait l'objet de très nombreuses prospections. J.C. Moissat et C. Chevillot datent l'occupation principale du premier millénaire et en particulier du Bronze final III B, du premier âge du fer et de la Tène finale (B.S.H.A.P., L'éperon barré de Puy-de-Pont, tome 108, pp. 226-254).

Tous ces sites sont assez éloignés de l'endroit où la pièce fut découverte. Ce point se situe, en effet, au-dessous du village de Puy Crolé, au lieu dit actuellement : le Tombeau de Jolly en raison de la présence d'un monument sépulcral voisin. Malgré des recherches minutieuses rien n'a été découvert qui puisse faire soupçonner l'existence d'un établissement ancien dans cette terre ou dans ses alentours immédiats.

Peu importe d'ailleurs le domicile exact du propriétaire de la pièce et les circonstances de la perte. L'essentiel est ici la trouvaille d'un objet grec du VI^e siècle avant l'ère et ce type de découverte est suffisamment rare pour qu'il mérite d'être souligné. La présence d'une pièce de monnaie dont l'usage se perpétue parfois très longtemps après l'émission ne saurait constituer un repaire chronologique aussi précis que le matériel rapidement périssable. Toutefois il serait pour le moins extraordinaire que ce tétradrachme de Syracuse ait été apporté là, aux temps historiques, par quelque

touriste romain, par un compagnon de Saint-Louis ou par un émigré italien du siècle dernier. Un apport moderne ou sub-moderne est hautement improbable.

Il serait donc vain de vouloir tenter une reconstitution des voies de cheminement de cette pièce grecque depuis son émission à la fin du VI^e siècle jusqu'à sa découverte près de 2500 ans plus tard dans un champ labouré de la commune de Chantérac. Disons simplement qu'elle permet d'ajouter un point sur la carte encore bien pauvre de la voie commerciale qui, par la côte atlantique, reliait les pays nordiques au monde méditerranéen.

J. GAUSSEN.

REFERENCES

- Du Chastel de la Howardries, Syracuse, Londres (1898), I, pl. 1.
British Museum Greek Coins, Sicilia, p. 145.
Baldwin Brett (A.) Catalogue of Greek Coins, Boston (1955), 328.
Boehringer, Die Munzen von Syrakus, Berlin (1929), 15.
Mac Donald, Greek Coins in the Hunterian Collection, I, p. 219, Syracuse n° 2.
Seltman (Ch.), Greek Coins, Londres (1955), p. 74.
-



Deux mille ans d'occupation du site

(La Visitation - Périgueux)

DE LA PREHISTOIRE AUX TEMPS ROMAINS

La place Francheville, et son prolongement naturel représenté par l'enclos actuel de la Visitation, constitue cette pente douce qui, du bas de l'avenue Georges-Pompidou, se dirige vers la rivière, protégée par les collines d'Ecornebœuf et de la Curade.

Cette lente descente se fait par paliers successifs. Aux temps préhistoriques ils devaient former des barrières rocheuses de faible hauteur.

Des travaux entrepris en 1955 sous l'immeuble du magasin Monoprix avaient permis de reconnaître un banc rocheux avec, ouverts au midi, des porches de cavernes. Est-ce que ces grottes — ou supposées telles — ont servi d'abris aux premiers hommes ? Rien ne permet de l'affirmer.

En revanche, ce vaste plateau de méandre formé depuis le pont des Barris jusqu'à la Cité, connu à n'en pas douter de verts pâturages, donc le gibier et le chasseur de rennes. Mais aucun outil paléolithique n'a été recueilli sur ces terres trop bouleversées depuis six cents siècles.

Les fouilles menées par la direction régionale des Affaires culturelles et plus spécialement Claudine Girardy, et demandées par la municipalité de Périgueux, nous apportent des précisions. On sait que dès le 1^{er} siècle avant J.C., à l'époque augustéenne de Tibère-Claude, une occupation du site est affirmée.

Dans son rapport de fouilles de 1930, P. Barrière signale avoir reconnu « entre l'usine Murat et la Visitation, à 7 m de profondeur, une carrière de pierre taillée à pic ». Il s'agissait d'une zone d'extraction de matériaux servant à la construction de Vésone.

Ce quartier à vocation artisanale est situé sur le bord de la voie qui, sortant de l'enceinte impériale par la porte de Mars — au levant de l'église de la Cité —, se dirige vers Cahors par le pont Japhet. A proximité, cette

grande artère croise le chemin qui conduit à Campniac, grand centre urbain vésonien. Nous sommes hors les murs de Vézone.

Cette implantation industrielle est caractérisée par un bâtiment de l'époque julio-claudienne, pourvu de « fosses » et d'aires de travail propices à des activités métallurgiques, renforcée par la présence de scories de fer, de charbons de bois et de déchets de fonte. Une rue directe aboutit au seuil du bâtiment, facilitant ainsi les manœuvres des lourds chargements à emporter.

Sous les Flaviens, ce quartier industriel subit le bouleversement rencontré dans tout Vézone à la fin du I^{er} siècle. Pour des motifs pas encore totalement expliqués, toutes les constructions sont rasées, le niveau du sol est rehaussé et de nouveaux édifices sortent de terre. Un bâtiment construit selon un urbanisme différent apparaît. Il s'étend vers le nord et l'ouest et trouve sa place finale sous Hadrien pour fonctionner dans son état définitif jusqu'à la fin du III^e siècle. Puis c'est l'abandon. Dans la seconde moitié du IV^e siècle, une reconstruction partielle semble reprendre vie. Elle est de courte durée. On sent l'abandon progressif des bâtiments, les toitures s'effondrent. On récupère alors les matériaux et on installe une structure plus petite dans un angle de murs. Là, dans une fosse, une quantité d'ossements laisserait entendre qu'un boucher aurait exercé. Quelques menues monnaies, comme un Providential Augg. 325-326 ou un Gloria Exercitus 335-336, indiquent une faible activité à ces époques. L'abandon est définitif dans la deuxième moitié du IV^e siècle et jusqu'au XII^e siècle, l'enclos est le refuge du néant.

LA FONDATION DES CORDELIERS

Saint François fonde vers 1228 un ordre dit de mendiants. Ils sont destinés par leur institution à prêcher et à administrer les sacrements de pénitence. Ils s'appellent d'abord pauvres mineurs, puis frères mineurs habillés de gros drap brun ou noir avec un petit capuce, un chaperon et un manteau de même étoffe. Ils se divisent en conventuels, ou de la grande observance à qui il est permis de posséder des immeubles, ou observantins ou de l'étroite observance qui ne peuvent rien posséder. Ils embrassent les sentiments de Scot (Irlandais) qui était cordelier.

Originaire du Limousin et ayant fait profession dans l'ordre des dominicains, Rodolphe de La Tour (Raoul de Las Tours) est évêque de Périgueux de 1210 à 1232. Nous sommes en pleine querelle albigeoise et la religion cathare s'est installée à Domme, Castelnau, Montfort, Bergerac. C'est lui qui, sinon décide, du moins favorise la fondation d'un couvent de frères mineurs. Ce vœu répond à un grand mouvement en faveur des établissements religieux des ordres mendiants. On peut se demander pourquoi l'évêque Rodolphe pose, en 1220, alors qu'il revient d'un pèlerinage à Jérusalem, la première pierre de l'église du couvent hors les murs du Puy-Saint-

Front. Sans doute parce que, pas plus qu'à la Cité, il n'y a de place suffisante dans la ville étroite pour installer les franciscains.

A proximité des murailles, on leur concède un espace. Il y a là moyen d'apostolat pour les moines que de s'implanter en zone urbaine.

En réalité, on ne sait pas grand chose sur le passé des cordeliers périgourdins. Contrairement à d'autres établissements religieux, qui furent eux aussi pillés, incendiés, dispersés, la maison de la place Francheville n'a rien laissé, pas une seule archive n'est connue à ce jour. Même le savant chanoine Brugière, si précieux pour avoir glané voici un siècle tant d'informations et souvenirs, ne nous apprend rien dans ses notes. On est donc contraint à puiser les sources dans d'autres archives qui, par recoupement, nous dévoilent un peu de ce passé franciscain. De là, beaucoup de suppositions s'appuyant, bien entendu, sur des bases estimées solides. On connaît la date de pose de la première pierre, mais l'autel majeur ne semble avoir été consacré que 50 ans plus tard, en 1269. Cependant, dès 1258 des legs importants figurent dans les testaments des riches Périgourdins. De plus, la propriété considérable (plus de 3 ha) clôturée par de hauts murs domine le quartier.

La tradition française veut que les couvents de cordeliers portent l'empreinte féodale.

Les cordeliers de Périgueux sont marqués, dès l'origine, par l'emprise des comtes de Périgord. Le couvent qui va s'élever face à la maison comtale située derrière la tour Mataguerre le prouve bien.

Le couvent des frères mineurs sert de référence dans les actes notariés : « un jardin sis à proximité au couchant de l'enclos des cordeliers... ». C'est aussi le point d'origine des chemins qui, de la Cité, se dirigent vers les quartiers plus au sud, vers le couvent de Sainte-Claire existant dès la même époque et qui se situe à proximité du pont de Pierre (ou pont Japhet, pont des Religieux, pont des Nonnains, pont Saint-Jacques). Les bâtiments conventuels sont d'une telle importance et le rayonnement spirituel de l'établissement ainsi élevé qu'il est cité dans un acte du 25 avril 1300, où l'on parle « du couvent des frères mineurs s'ouvrant sur un espace dégagé appelé place publique ».

D'ailleurs, la place des religieux dans la vie sociale de Périgueux est reconnue immédiatement. Lorsque l'évêque Pierre de Saint-Astier invente les reliques de saint Front, le 6 mai 1261, il mande pour témoigner et signer le procès-verbal, le chapitre, les bourgeois, mais aussi les frères mineurs.

Sous les murs du Puy-Saint-Front, face à l'actuelle tour Mataguerre, un hameau se développe à l'ombre du couvent. On le connaît dans l'histoire sous le nom de *bourg du saint*. En 1300 on constate une agglomération de plusieurs feux. En 1360, ce n'est plus que jardins et pleys dures remplaçant les habitations. Le recul enregistré peut être attribué à la peste qui sévit alors.

L'ordre franciscain des frères mineurs, appelé aussi ordre des cordeliers,

s'installe donc en Périgord du vivant même du saint d'Assise qui mourra en 1226. Le couvent demeure jusqu'à la fin — à la Révolution — à la tête d'une custodie (environ un diocèse) avec les couvents de Montignac, Sarlat, Excideuil, Bergerac, Sainte-Foy-la-Grande et Aubeterre.

L'ordre exerce aussi son pouvoir sur les maisons des Dames puisque c'est le provincial des cordeliers qui nomme, en 1495, « une dame pour être vicaire et gouverner le monastère de Sainte-Claire à la place de Louise de Monsec, abbesse appelée par ailleurs ». Ce couvent de femmes, fondé en 1257, et situé tout près des cordeliers, vivait dans sa mouvance.

Trois belles figures illustrèrent au Moyen Age l'ordre des cordeliers et la maison mère de Périgueux. Tout d'abord Jean de la Rochelle, qui fut l'un de ses premiers moines puisqu'il meurt le 8 février 1245. A Paris, où il est cité, il est reconnu comme Périgourdin à l'esprit scientifique éclairé.

Vient ensuite Gérard du Pescher qui fut le premier maître en théologie franciscaine de l'Université de Toulouse en juillet 1335. On rééditait encore de ses ouvrages en France en 1944.

Enfin, Hélié de Bourdeille, fils d'Arnaud de Bourdeille sénéchal du Périgord, et de Jeanne de Chambrillac. Hélié IV naquit en 1413 au château forteresse d'Agonac. Il eut un précepteur franciscain qui l'influença considérablement car, il a à peine dix ans, lorsqu'il manifeste le désir d'entrer chez les frères mineurs. Ses parents approuvent ce vœu, « d'autant que les troubles des guerres étaient fort eschauffés dans tout le pays. M. le sénéchal assemble soixante chevaux pour la conduite de son fils lequel donne bien de l'estonnement à toute ceste noblesse lors qu'après les derniers adieux donné à sa mère on lui amène un bon cheval pour le monter. Ce dévoué enfant s'opiniastre à ne prendre de cheval pour son voyage disant qu'il ne voulait qu'un asne pour sa conduite à l'imitation du frère saint François auquel il se voulait déjà conformer. Il est mené en cet équipage et mis dans le noviciat du couvent des religieux de saint François de Périgueux ». La relation qu'en fait le P. Dupuy en 1629 est fort imagée.

A 24 ans, Hélié de Bourdeille est élu à l'unanimité évêque de Périgueux par le chapitre cathédral, en remplacement de Geoffroy d'Arpajon qui vient de décéder. Il faut toute l'insistance du pape et de son provincial pour que le moine accepte la charge. Il défait alors la cordelière à trois nœuds qui ceint sa robe de bure qu'il pose aussi, après avoir ôté le petit capuce et le chaperon de l'ordre. Son entrée solennelle sous les coupes de Saint-Etienne de la Cité a lieu le 3 août 1447. Il y demeurera jusqu'en 1481. Dans ce pays ravagé par les guerres de Cent Ans, il devient le bâtisseur matériel et spirituel avant que Louis XI le demande comme archevêque de Tours, où le pape le fera cardinal. C'est lui qui défendit Jeanne d'Arc lors du procès en réhabilitation.

Le couvent a son cimetière qui reçoit non seulement les dépouilles des religieux défunts, mais aussi celles de la bourgeoisie locale ou de la famille du comte. Il s'agit assurément d'une mode que de se faire inhumer chez les

cordeliers. Les testaments affluent et le couvent peut mieux prospérer. Ainsi le 4 avril 1398, Branlaboys, écuyer de Guillaume Le Bouteiller, sénéchal de Limoges, reçoit un trait d'arbalète devant Bourdeille. Il décède peu après de cette méchante blessure et reçoit sépulture en terre bénie chez les frères mineurs.

Le grand événement politique vécu au couvent est la conférence qui se tient à partir du 16 juin 1311 entre les députés des rois de France et d'Angleterre. Il convient de procéder à l'exécution des traités fixant l'arrêt des hostilités. Les délégués pour le roi français sont l'évêque d'Amiens, le comte de Boulogne, Yves de Laudunac clerc et docteur ès loi. Le roi anglais est représenté par l'évêque de Norwich, Jean de Bretagne, le comte de Richemont et deux chevaliers, Guy Ferre et Guillaume Yge. Le mardi avant la Pentecôte, Philippe le Bel a prescrit ses vues à ses ambassadeurs : il convient de hâter le plus possible l'exécution des traités. Norwich en profite et demande la cession de la ville de Périgueux à la couronne anglaise. Cette condition est inacceptable et les débats s'enlisent. mais quel faste et quelle pompe à Périgueux et au couvent !

Sans doute l'évêque d'Amiens garde-t-il un bon souvenir de son séjour périgourdin, car nous le retrouvons chez les frères mineurs pour une retraite, accompagné de toute une suite de gens et de 41 chevaux, pour une période qui dura du 31 janvier au 5 mai 1315.

ENTRE COMTE ET BOURGEOIS

Le XIV^e siècle est fertile en querelles. Lorsque la mère du comte Archambaud IV, la comtesse Brunissende rend son âme à Dieu en 1324, elle demande de trouver le repos au couvent des cordeliers. On se souvient que la maison comtale est toute proche, accolée à la tour Mataguerre. Le comte, ses frères, Talleyrand, Roger Bernard et une suite nombreuse de nobles dames, barons et chevaliers sont au couvent veillant la défunte. Comme les relations entre les bourgeois du Puy-Saint-Front et le comte ne sont pas au mieux, on pense au coup de main conçu par les consuls pour aller au couvent faire un mauvais sort au premier des Périgourdins. Dans l'action, six archers du comte sont mortellement blessés. Archambaud qui a eu la vie sauve enrage, il demande réparation et exige que maire et consuls soient déchus de leurs droits. Les magistrats municipaux contestent les faits. D'après eux, c'est le comte qui a demandé des patrouilles aux abords du couvent. Ses gens ont alors rencontré des bourgeois de la ville, les ont insultés avant d'attaquer les gens d'armes du Puy-Saint-Front dont deux sont blessés. Leur forfait accompli, les gens du comte auraient regagné le couvent érigé en place forte. Qui faut-il croire ? Sans doute les bourgeois de Périgueux et leur légendaire sagesse, puisque le Parlement de Paris, saisi de l'affaire, se prononce en leur faveur le 3 août 1334 (dix ans après) et condamne le comte aux dépens.

Les frères n'eurent pas toujours une parfaite réputation. Ainsi, en 1381, l'un des leurs, Pierre de Alano — sans doute prêtre — aurait obligé Guilhote de Aspis à accepter pour épouse Niot de Landric. Des fiançailles auraient été célébrées à l'insu des parents. L'autorité municipale est saisie de l'affaire. Le maire, Elie de Barnabé, entouré de ses consuls chaperonnés de noir et de pourpre, se rend au couvent. Il demande qu'une correction sévère soit infligée au malfaiteur. Devant les religieux assemblés dans le chœur, celui-ci crie par trois fois au sacrilège en demandant l'excommunication du maire violant le saint office monacal. La suite de cette histoire serait amusante à connaître si les rats n'avaient point mis un terme au récit en rongant le parchemin.

Lorsqu'il n'y a pas quelque dissension entre les bourgeois et le comte réfugié dans l'enclos, les relations entre les frères et la municipalité sont empreintes d'une grande convivialité. Un jour le maire décide de donner un grand banquet en l'honneur de ses administrés. La place du Coderc est clôturée et plantée de tables et bancs, 74 porcs sont égorgés et rôtissent devant le consulat. Alors le premier magistrat municipal pense aux cordeliers : il leur fait porter 10 sous sur la cassette de la ville.

Peu après, en 1335, le supérieur général de l'ordre rend visite aux frères mineurs. Pour la circonstance le maire et les consuls « per amor de Dios e del dich menestre » (le supérieur) lui offrent un repas auquel sont conviés les avocats et autres bons hommes de la ville. Le soir, on sert une collation, toujours aux frais de la commune dont le trésorier aura à déboursier 9 livres 3 sous 6 deniers. La tradition sera perpétuée et chaque année un repas réunira un frère et le maire.

Ainsi s'écoulent les jours avec, supposons-le, un long temps de prières ponctuées aux primes, matines, laudes et complies, par les chants grégoriens.

Une tradition indiquait que le 8 avril on fêtait chez les cordeliers de Périgueux la consécration du corps de saint Félicien détenu ici-même. Des autels dédiés à Notre-Dame et à saint Martial sont parrainés par Jean d'Abzac de La Douze, Marie Chambon, Pierre Heraudy, Philippe Genville, au cours d'une cérémonie présidée par François de La Roque, évêque auxiliaire de Bordeaux.

Au début du XIV^e siècle, les cordeliers de Périgueux refusent la réforme franciscaine dite de l'Observance. Ils s'y résignèrent en 1530 sous la pression de François I^{er}. On appela alors province d'Aquitaine nouvelle celle que constituèrent les Observants réticents avec des coutumes plus larges que celles de l'Observance primitive dite de « l'Aquitaine ancienne ». Les deux provinces vont se superposer jusqu'en 1770.

Le chapitre provincial de l'ordre s'ouvre à Périgueux le 10 mai 1634. Durant 10 jours, le monastère va vivre intensivement sous l'autorité du R.P. Saulier, provincial. Il y a 160 participants, autant de soucis domestiques pour les cordeliers de Périgueux. La ville est émerveillée par la proces-

sion qui conduit les moines du couvent à la cathédrale Saint-Front par la porte des Farges.

Les troubles armés qui suivent les querelles religieuses entre catholiques et huguenots, font ravage à Périgueux. Le couvent n'est pas épargné. Il semble même qu'après le passage des adeptes de Calvin en 1575, il ne reste que ruines du couvent des frères mineurs de saint François. En grand triomphateur Henri de Navarre visite sa conquête en juillet 1576. En compagnie de la princesse de Navarre, du prince de Condé et du vicomte de Turenne, il défile dans la ville morte et le cortège serait passé, dit-on, sous un arc de triomphe où s'étale l'inscription : « Urbis deforme cadaver ». La ville délicieuse et superbe est un cadavre informe.

Pourtant elle devient place de sûreté pour le parti protestant. Il faudra attendre 1581 pour que, par un audacieux coup de main, le Périgourdin Chilhaud des Fieux, devienne le libérateur de la ville qui ne fut jamais gagnée à la Réforme.

LA NOUVELLE EGLISE

Cette grande tourmente passée, la foi l'emporte. Le couvent renaît, les murs sont relevés, un premier bâtiment affirme un renouveau conventuel. Les moines organisent l'espace. La chapelle romane, premier édifice construit dans l'enclos dont une partie est restée debout, est sans doute délaissée parce que trop exigüe, au profit d'un édifice plus vaste auquel on accole — vraisemblablement à la même époque — un cloître. La nouvelle église qui existait encore à la Révolution de 1792, a 35 m de long sur 10 de large. Elle était située, semble-t-il, à l'entrée du couvent, donc à quelques mètres au levant de la petite chapelle du XIII^e siècle. Les murs ont 10 m de hauteur avec trois chapelles complétant le sanctuaire. La charpente en bois comporte 12 fermes de 10 m et 9 de 11,50 m. Les 140 chevrons supportent 330 m² de couverture. Trois cloches sont posées au clocher : l'une de 33 cm de diamètre, la seconde de 48 cm et la troisième de 65 cm. Un fondeur, venu de son pays de Lorraine, Jean Lasvide (ou Lasnier) coula une cloche le 1^{er} février 1615.

Raimond Gumont, architecte et sculpteur à Périgueux est requis pour un travail d'ornementation. Avant la fête des Rameaux de 1631, il doit achever le clauzou de la chapelle du sieur d'Alesmes en l'église des R.P. cordeliers, qu'on appelle N.D. des Anges. « Il fera trois couronnements de la forme désignée suivant le dessin montré et placera sur les quatres colonnes de la cloison les figures des quatre évangélistes, avec la Sainte-Trinité, le tout en bois de noyer. Il recevra pour ce labeur 25 livres et deux barriques de vin bon et marchant, pur et net qu'il a goûté... ».

La tradition veut que ce soit au-dessus du portail de cette église que figurait la fameuse inscription :

Petra sis ingratis	impitoyable pour les méchants
Cor amicis	tout cœur pour tes amis
Hostibus euis	brave comme l'épée contre les ennemis
Haec tria si fueris	si tu as ces trois qualités
Petracorensis eris	tu es digne d'être Périgourdin

Lorsqu'il lève en 1575 le « vray pourtraict » de la ville de Périgueux, François de Belleforest dessine une forte église et des bâtiments conventuels importants désignant le couvent.

Dans ses notes de voyage à Périgueux, accompli en avril 1730, le chevalier Lagrange-Chancel mentionne que « l'on trouve entre deux villes un ancien et très beau couvent des cordeliers, orné d'une jolie église, d'un cloître et d'un enclos considérable, garni de jardins potagers, fruitiers, allées de charmes et d'un puits très profond où de toute la ville on envoie chercher de la bonne eau ».

Lallier de la Tour, ingénieur des Ponts et Chaussées est requis pour lever un plan de la ville. Il signe ce document le 12 septembre 1773. Le couvent des cordeliers figure dans une disposition qui corrobore notre thèse d'un établissement avec une grande église dont l'accès principal est au nord. Ce document est insuffisamment précis pour servir de référence.

Le savant archéologue W. de Taillefer mentionne qu'en 1788, on a trouvé dans le jardin, « près de l'église des cordeliers », des monnaies à l'effigie de Faustine la Jeune. Taillefer a donc vu l'église « ornée de beaucoup de sculptures », comme il dit. Il relève l'inscription relatée ci-dessus, il la note. Malheureusement il ne donne pas de précisions quant à sa localisation. On peut penser qu'il visita le site alors qu'on allait procéder à la démolition des bâtiments, au tout début du XIX^e siècle, afin d'utiliser les matériaux.

Le fait confirmé de la présence de cette pierre lithographique placée au portail de l'église, nous incite vivement à affirmer l'existence d'un édifice religieux autre que la chapelle d'origine. De plus, une stèle de cette importance ne peut trouver place au tympan du portail roman, où aucun arrachement de pierre n'est apparent. En revanche tout est permis pour imaginer son incorporation dans un édifice du XVII^e siècle. Reste à le découvrir.

Notre maître Jean Secret n'a pas envisagé l'existence de deux édifices religieux successifs au temps des cordeliers. Il situait la chapelle unique « probablement à 30 m au N.O. de l'actuelle chapelle de la Visitation construite en 1840 », celle dont l'entrée est rue Littré. Une telle incertitude chez cet archéologue éminent provient du fait qu'il n'avait pu examiner attentivement les murs anciens d'un ensemble de constructions servant de bûcher dans l'enclos et où il avait fort bien localisé la chapelle romane.

En 1985, les locaux dégagés, m'ont offert la possibilité de la réflexion. Un local de 4 m sur 5, par lequel on accédait en franchissant une porte ouverte dans un mur manifestement plus ancien que les trois autres. L'ouverture de 2,50 m de hauteur sur 1,50 m de large, était protégée par un linteau en arc bombé, placé comme pour décharger le mur de façade. L'ébrasement offrait une ouverture des vantaux vers l'extérieur. Il y avait anomalie pour une porte de cette époque. en réalité, en se plaçant à l'intérieur du local, on constatait que ce mur pignon avait servi autrefois de façade et qu'on l'avait utilisé ultérieurement en inversant son orientation. L'arc en légère ogive de 3 m à l'arête, montrait un appareillage constitué de forts blocs avec une pierre double formant le claveau. Nous étions bien en présence de la chapelle romane. Le bâtiment a été démoli depuis. Selon les instructions de la municipalité et le vœu de la S.H.A.P., les pierres du portail sont à ce jour entreposées et recevront une destination prochaine. Face au portail, des fouilles devraient nous éclairer sur ces sépultures, que l'on croit anciennes et qui ont été devinées par les sœurs visitandines vers 1930 lors du creusement d'une citerne.

Donc, au tout début du XVII^e siècle, le plan général de l'enclos se lisait ainsi : on entre, par le fond de la place Francheville actuelle, dans une avant-cour où il y a onze ormeaux. Au fond de cette cour, on trouve une sorte de hangar supporté par dix colonnes en pierre de taille, couvert en tuiles, où se situe un tambour formant l'entrée de l'église. L'édifice religieux étant orienté, l'accès se faisait par l'élévation nord. C'est là que l'on dépose en terre les restes de noble d'Abzac de La Douze, sieur de Peyramond, décédé le 15 février 1622. Il avait instamment demandé à reposer ici dans le chœur des pères cordeliers, près du tombeau de ses ancêtres.

Au-delà, les cloîtres formant au centre un rectangle de 28 m sur 24, ont des murs à hauteur d'appui supportant 62 arceaux en double rond, montés sur des piliers. Cette description bien que laconique peut rappeler l'art du XVII^e siècle. L'ensemble est couvert en tuiles creuses, avec un sol pavé de petites pierres et de carreaux.

Dans ce cloître, Hélié Lascaoustz, chirurgien à Périgueux, obtient concession de son tombeau. Il a rendu de tels services aux religieux durant les quatre années de peste de ce premier quart du XVII^e siècle, tant prodigué de soins et de médicaments, qu'à titre sans doute exceptionnel, il obtient ce privilège « son tombeau joignant celui de M. Bourdon, avocat, de l'autre côté de la chapelle ».

Dans la douceur franciscaine, combien de frères vivent là ? Les dons et legs doivent affluer car il faut agrandir le couvent. Le jeune François Bronche devient alors apprenti maçon (15 mars 1635) au service des frères, tandis que Pichardie, maître maçon, élève un mur et reçoit pour sa tâche 30 livres (16 mars 1620).

Un nouveau corps de logis apparaît au couchant, celui qui demeure toujours devant nous, avec deux étages sur rez-de-chaussée. Il reçoit les

cuisines, le réfectoire, des chambres, « le tout avec des croisées vitrées à petits carreaux plombés et des cabinets pour aller aux latrines ».

UN ORDRE MENDIANT

L'abbesse de Ligeux, désireuse de venir en aide aux frères cordeliers, adresse le 10 août 1619 les fonds nécessaires à la construction du réfectoire du couvent. Le menuisier Hélias Brugière est requis pour le plancher du haut et du bas du logis. Un nouveau dessin de l'urbanisme au quartier est esquissé à l'extrême fin du XVII^e siècle. Nicolas d'Alesmes vend à l'évêque Daniel de Francheville un pré d'un journal et deux tiers pour 600 livres. Ce pré est bordé d'un côté par un cours public de la ville et de l'autre par l'enclos des frères cordeliers. L'évêque de Périgueux en fera don à la ville, après avoir signé l'acte le 20 juillet 1697 et la place portant son nom est inaugurée le 12 janvier 1701.

Alors se déchaîne l'organisme de tendance gallicane et janséniste dans cette France de la fin du XVII^e siècle. Appelée « Commission des Réguliers », elle prétendait faire au nom du roi la réforme des religieux du royaume. C'est à cette époque que les cordeliers endossèrent la bure noire. Le provincial d'Aquitaine, à l'occasion, s'assure que les bâtiments fort vastes sont en état et que ce couvent ancien a toujours son utilité avec sa notoriété publique, cependant ses revenus sont un peu courts. La maison contient alors quatorze religieux et n'a que 990 livres de revenus. On accepte des novices, au prix de pension de 300 livres par an, comme M. Lestrade qui ne reste que trois mois.

Les derniers actes connus concernent la confirmation des privilèges octroyés par Louis XVI aux frères mineurs. Le père Vozelle, gardien du couvent, institue en 1779, comme pères spirituels, Antoine Veyry qui est aubergiste à Saint-Martin, Pierre Laporte bourgeois de Saint-Hilaire, Jacques Eymard, bourgeois de Trigonant.

Comme l'exige la règle, le couvent des cordeliers n'a pas de gros revenus. Quelques légumes du potager et la prière suffisent à nourrir les frères. En 1760, le revenu déclaré à l'évêque est de 100 livres. Cette même année, le chapitre de la cathédrale Saint-Front a 23.800 livres de revenus et la communauté de Saint-Benoît toute proche reconnaît 6.000 livres. Pourtant les livres de comptes du monastère laissent apparaître quelques opérations financières. Ainsi, les cordeliers savent prêter des fonds en bons placements ;

100 livres à Laborie de Larousseille

500 livres à Jean-François Fournier-Lacharmie

1.500 livres à Jean Joseph de Benoit de Manou

Les textes conservés ou retrouvés nous disent peu de choses sur la vie monacale du « faubourg Taillefer » comme on dénomme parfois le site. A peine le rythme des événements. « Le R.P. Jean-Paulin Vauzelle, ancien

lecteur de théologie, gardien de la communauté de R.P. cordeliers près de la ville, paroisse Sainte-Marie de la Cité, assisté du R.P. Patrice Welhs père de province, Martial Deffiniteux, Pierre Daudy ancien lecteur de théologie, Jean-Baptiste Maisonneuve, Jean-Baptiste Laborie, procureur de la dite communauté, Jean-Louis Desireux, tous R.P. composant le chapitre de la présente communauté capitulairement réunie à son de cloche à la manière accoutumée... »

Est-ce la diminution de l'importance du couvent, de ses revenus, ou bien les nécessités imposées par un nouvel urbanisme qui font vendre aux religieux une grande partie des terrains bordant le sud de la place Francheville. Un contrat d'arrangement est passé le 13 août 1777, devant le notaire Lavarié de Périgueux, entre eux et Jacques Peyte et Etienne Brande. Une clause stipule qu'ils ne pourront élever aucune bâtisse qui nuise à la vue de la place Francheville par le dortoir de la communauté, ni élever sur les parties de l'enclos à eux baillé à rente, qu'au dessous de l'angle de la cour et de là au chemin du cimetière des Pendus à moins que les édifices qu'il leur plairait de construire ne passassent pas la hauteur de 15 pieds, le faite compris.

LA TOURMENTE

Lorsque les révolutionnaires heurtent la porte du couvent, celui-ci compte sept membres. Leur identité civile est relevée : Maisonneuve, Daudy, Herrier, Vozelle, Laborie, Geneste, Billard. Le 20 août 1789, le président Pipaud des Granges reçoit en séance extraordinaire dans une salle des cordeliers où se tient le conseil permanent des communes de Périgueux. Les députés de toute les classes sont rassemblés. Seuls manquent à l'appel les dénommés Gerbeau et Brousse « qu'une circonstance fâcheuse a obligés de fuir. Ils seront rappelés et une affiche sera imprimée afin de les mettre sous la protection des citoyens ».

Lors d'une séance suivante tenue le 2 janvier 1790, le président M. de Lacrouzille lit une lettre du frère Léonard du couvent des cordeliers. Le religieux remercie le conseil qui vient de le délivrer de l'esclavage où l'avaient tenu les pères cordeliers en le tenant enfermé dans une prison depuis trente mois.

Le 1^{er} juillet 1790, le frère Laborie, syndic, dresse l'inventaire de la bibliothèque du couvent. Plus de mille livres rares. Pierre Chilhaud La Rigaudie, administrateur du département et Gabriel Lasfaux, administrateur du district de Périgueux, se présentent au couvent. « En vertu de la commission à nous donnée par délibération du directoire du département... nous sommes transportés ce 20 décembre 1790, en la maison des cy-devant cordeliers, à la place Francheville, hors les murs de Périgueux, où étant arrivés avons rencontré les srs Jean-Baptiste Maisonneuve, Jean-Baptiste Laborie, Jean-Paul Vauzelle et Jean Herier, prêtres cy-

devant religieux cordeliers de la dite maison... leur avons fait lecture des décrets sur la constitution civile du clergé... »

Après on passe à l'inventaire de la sacristie, des ornements, vases sacrés, linges, objets servant au culte divin :

un calice avec sa patène le tout doré,
une petite boîte pour les saintes huiles en argent,
une nappe d'autel,
une grande croix processionnelle de cuivre argenté,
etc.

On passe au salon de compagnie, au salon d'hiver, aux cuisines, aux appartements avec 24 cellules. On visite celle occupée par le sr Vauzelle, infirme depuis près de 4 ans. Rien que pacotille, mauvais meubles et vieilleries sans intérêt. « Les scellés avec une bande de papier de nous signée et à chaque extrémité un cachet de cire rouge portant pour empreinte les armes de France ». Et le rapport conclut par ces mots : « cela fait nous leur avons annoncé que leur communauté est dissoute et qu'ils ne peuvent ni ne doivent faire aucune fonction commune ».

Un an après, l'administration domaniale envoie deux préposés faire l'inventaire du couvent des cordeliers, saisi comme bien national. Au petit matin du 13 janvier 1791, Antoine Soustrou et Pierre Lambert, architectes pénètrent dans l'enclos. Ils voient, ils mesurent, ils notent. Successivement ils passent en détail l'avant-cour, l'église, les corps de logis, ils consignent tout sur « les petites chambres séparées en mauvais torchis avec des croisées en petits carreaux à l'orange ou plombés, les greniers mal planchés, les charpentes et couvertures en assez bon état. Ils relèvent des écuries pour 3 chevaux, les jardins de plusieurs espaliers assez bien travaillés. après avoir conféré, ils estiment l'ensemble à 32.000 livres. La propriété est concédée le 14 prairial an 4 (2 juin 96) à Guillaume Lacombe, chirurgien et receveur municipal, qui s'acquittera en plusieurs versements sur treize ans — sans intérêts. En réalité, la ville de Périgueux avait envisagé le 7 juin 1790 d'acheter tous les biens des ci-devant religieux et religieuses de la commune pour 1 million de francs. Faute de moyens, elle doit y renoncer.

Le premier souci de Lacombe est, selon toute probabilité, d'utiliser l'église et les bâtiments à construire les nouvelles demeures des alentours, quitte à faire un procès à Jean Grollier, épicier, qui a édifié une demeure sur la ligne de prohibition et élevée à plus de trente pieds contre la clause du contrat de 1777.

Guillaume Lacombe autorise la ville à créer un collecteur d'égouts qui depuis la tour Mataguerre déversera les eaux usées dans la propriété des cordeliers. Les ruines deviennent alors le cloaque bourbeux de Périgueux.

Mais la tradition d'une vie spirituelle ancienne de six siècles, ne peut ainsi disparaître. Le souffle de l'Esprit est encore présent en ces lieux. Ils vont renaître.

LA VISITATION

Les Dames de la Visitation, trop à l'étroit dans leur maison alors au Thouin, entrent en pourparlers avec Sabin Lacombe qui vient d'hériter de son père. Avocat, il exerce à Angoulême pour l'heure, avant de revenir dans sa ville natale et de tenir un rôle social important. Il lancera des idées de coopératives ouvrières : boulangerie, cantine, bains publics, qui connaîtront leurs heures de gloire au début du second Empire. La propriété et les ruines qu'elle contient est estimée. Un accord se dessine.

La communauté religieuse de la Visitation, représentée par mesdames Lucie Pescherard, supérieure, Marie Agathe Langlois, assistante Jeanne Françoise Jaubert, Catherine Aimée Delpy et Marie Anasthasia de Montbrun, conseillère, se porte acquéreur du domaine. Une nouvelle ère débute ce 22 juin 1837.

Qui étaient donc ces Dames de la Visitation ?

Au milieu du XVII^e siècle, deux conseillers de la Ville désirent doter Périgueux d'un couvent de l'ordre de la Visitation. Pierre-Alexandre de Fonpitou et Jean Martin entrent en rapport avec la maison de Guéret où la mère supérieure Françoise-Gasparde de La Grave se déclare prête à venir à l'ombre de Saint-Front. Chariots et litières sont alors chargés et après une halte à Bourdeille, puis à Château-l'Evêque, les religieuses reçoivent un accueil chaleureux à l'évêché avant de trouver asile chez les bénédictins. Le 24 mars, jour des Rameaux 1641, elles font une entrée solennelle dans leur établissement. Au nom de l'évêque, Jean Martin préside, célèbre sa première messe, car entre temps, veuf, il est entré en religion.

Quelque temps auparavant, la mère supérieure s'est portée acquéreur de deux maisons et trois jardins, au lieu-dit la Salvagie, paroisse de la Cité. Elle a versé les 5.000 livres demandées par Yrieix de la Bermondie, sieur de la Salvagie, qui habite à Fanlac et qui était jusqu'alors propriétaire de ces ruines dans l'amphithéâtre gallo-romain.

La pierre église (Visitation I) est bâtie de « pierres découvertes dans les terres », qui sont les vestiges du passé.

Par un miracle du ciel, comme elles le déclarent dans l'histoire de leur ordre à Périgueux, les visitandines obtiennent du maire l'autorisation d'enfermer l'amphithéâtre dans leur enclos, « à la condition de ne le démolir, ny gaster ny en ôter aucunes pierres et de rendre foi et hommage à la ville, tous les ans, avec un cierge de cire blanche d'une livre, présenté à la grille du chœur le jour de la fête de Saint-Louis, roi de France ». Cette concession donna lieu à bien des querelles entre les visitandines et la municipalité et le pouvoir souverain dut même intervenir pour y mettre un terme.

L'édifice ayant souffert des heurts de la Fronde, et le maire voyant d'un mauvais œil ce couvent s'agrandir au détriment des arènes, il est décidé de le déplacer. D'ailleurs, la communauté est si importante qu'elle doit essaimer. En 1644, Françoise de Montaignac part pour Tulle où elle est

nommée supérieure du couvent nouvellement fondé.

A partir de 1668, une église voûtée, avec sept chapelles devient la Visitation II qui commence à s'édifier entre les arènes et la porte Normande, empruntant une partie de l'actuelle rue Chanzy. Mgr Le Boux, évêque, bénit la chapelle le 2 juillet 1682. Devenu sans doute trop petit, l'édifice est agrandi et reçoit un nouveau chœur pour les religieuses dont Mgr de Francheville pose la première pierre en 1701. L'année suivante, le prélat y sera inhumé alors que s'achève la décoration du chœur. Un grand rétable en bois doré et polychrome est commandé dès 1700, un maître autel en 1695 et deux autels du Sacré Cœur en 1736. La mère de Salleton, supérieure du couvent, ordonne la restauration générale entre 1758 et 1763. Des éléments superbes sont conservés en l'église de Beylemas (canton de Villamblard).

Si la Visitation I fut construite avec des pierres de l'amphithéâtre, la Visitation II est édifiée avec les ruines du château de La Rolphie, détruit en 1391 qui se situait au centre même des arènes.

Dès 1790, les sans-culotte frappent à la porte du couvent. Dans l'angoisse, mais fortifiées par la foi, les vingt-quatre religieuses, les onze converses et les trois novices répondent aux envoyés du pouvoir révolutionnaire. Bernard Meredieu de Saint-Geyrac, Arnaud Pouyadou de Labory et Simon-Léonard Duchassamy, tous trois officiers municipaux, laissent entendre aux religieuses qu'elles ont la liberté de sortir du cloître où elles sont tenues. Les sœurs répondent en chœur ; « Notre intention de vivre ici, selon la règle que nous avons embrassée, c'est notre unique satisfaction ». Les novices ajoutent « qu'elles supplient l'Assemblée nationale de leur permettre de faire leurs derniers vœux ». Et toutes signent avec leur âge affiché :

sœur Marguerite Lamy, 22 ans
sœur Honorée Touvenelle, 24 ans
sœur Marthe Lacoste, 34 ans
sœur Jeanne Desfarges, 33 ans,
etc.

Elles sont conduites en réclusion. Le couvent devient prison de messidor an II à pluviôse an III.

Peu après, sœur Anne-Catherine Delord regagne sa famille à Puy-de-Pont, près de Neuvic. Elle a 23 ans et est entrée au monastère voici cinq années. Dans la maison paternelle, se cache un prêtre réfractaire de Périgueux, l'abbé Lavergne. Le comité de salut public de Neuvic arrête l'abbé, sœur Anne-Catherine et sa mère. Après un jugement du tribunal révolutionnaire de Périgueux, tous trois sont guillotins le 21 juillet 1794, sur la place de la Clautre. La Visitation a l'une de ses enfants inscrite au martyrologue de la Révolution.

D'autres eurent plus de chance. Une histoire était encore racontée dans le couvent de la Visitation, voici quelques années. L'établissement, après l'expulsion des cordeliers, servit un temps de dépôt de matériaux

pour les armées de la Révolution. Or, une sœur visitandine se serait cachée ici lors de la fermeture de son couvent. Pour amadouer les sans-culotte, elle leur confectionnait des gâteaux. Aussi fut-elle surnommée « sœur tartellette »*.

Le « ci-devant » monastère est vendu comme bien national pour 90.000 livres à Joseph Ranchet-Clervaux aîné, le 4 janvier 1793. L'ensemble est confié à la pioche des démolisseurs, le mobilier est dispersé. Le souvenir de l'église nous est conservé grâce au plan de fouilles levé par Charles Durand en 1920.

LE RENOUVEAU

Après la tourmente révolutionnaire, la maison de la Visitation est reconstituée à l'ombre de Saint-Front, à la maison du Thouin ; c'est la Visitation III. Les religieuses progressivement regroupées à Périgueux, la communauté reconstituée, la supérieure mère Marie Magdeleine Bardy-Fourtou demande au préfet l'ouverture de leur maison au n° 2 canton du Thouin. Avec ses propres deniers elle a acheté cette demeure. La lettre du 26 juin 1806 est signée par plusieurs de celles qui furent chassées en 1790 : s. Marguerite Lamy, s. Honorée Touvenelle, s. Marthe Lacoste, s. Marthe Desfarges, mais aussi Marie-Victoire Bonneau et Angélique du Vignaud. Elles sont une vingtaine en 1817 à donner à de nombreuses jeunes filles une éducation solide et chrétienne.

Cependant la volonté de reconstruire un grand couvent ne quitte pas l'idée des visitandines.

La mère Marie-Agathe Langlois, qui est supérieure de la maison de Périgueux, a des vues sur l'ancien couvent des cordeliers. Le notaire Léonard Gilles-Lagrange engage en son nom des pourparlers avec l'héritier du propriétaire : Sabin Pierre Lacombe.

Le domaine situé au bas de la place Francheville est estimé à plusieurs reprises au cours de l'année 1837 pour 45.000 F. Il comprend : une remise, une petite maison, un jardin, la fosse des eaux de la ville, des prés, terres, jardins et la maison de maître soit 2 ha 68 a 50 ca.

Une nouvelle supérieure, Marie Lucie Pescherard signe ce 22 juin 1837, alors que sœur Marie-Agathe devenait assistance. On trouve aussi les sœurs Jeanne Françoise Jaubert, Catherine Aimée Pepy et Marie Anasthasie de Montbrun.

Sur les 45.000 F, 17.000 sont payés comptant, les 28.000 restant sont payés : 18.000 en mars 1840 et 10.000 en 1842, avec les intérêts.

Le 13 mai 1837, l'évêque Mgr Gousset autorise la Communauté à commencer les travaux. Sœur Marie-Agathe Langlois — qui sera plus tard supérieure — trace les plans et surveille le chantier. L'entreprise met tant de zèle, qu'en dix-huit mois le premier bâtiment est propre à recevoir les religieuses.

* Nous devons cette gentille image de légende à des souvenirs recueillis par le père Pommarède.

Le 11 novembre 1839 les visitandines sont chez elles. Dans le parc, un petit pavillon est érigé en chapelle provisoire, dédiée à Notre-Dame des Victoires.

La grande chapelle est alors dessinée par l'architecte Marcellin Lambert dont c'est la première réalisation. L'entreprise Lambert tient le chantier. Les Lambert sont illustres dans le bâtiment en Périgord aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette construction peut être réalisée grâce aux libéralités de la famille de Montbrun.

L'église a une nef unique de 9 m sur 8, sous une fausse voûte à pénétrations. Le sanctuaire dessine à l'O. un polygone flanqué au S. d'une chapelle, ainsi qu'au N. avec une pièce servant de chœur aux élèves, le chœur des religieuses étant à l'O.

A l'époque la construction fut jugée comme laissant à désirer sous le rapport de la légèreté : « le portail, d'un bon style, quoique décoré de colonnes trop grasses et trop rapprochées pour ses dimensions nécessairement trop réduites, est surmonté d'un cintre d'un bel effet. Les gracieuses sculptures sont dues à l'intelligent ciseau de notre jeune compatriote M. Goudeau » (journal Le Périgord, 7 mars 1847). M. Goudeau s'était fait remarquer par la décoration de façade de la maison place du Palais de justice.

La chapelle terminée en mars 1847, est inaugurée pour le Jeudi-Saint. « Elle accuse un sentiment de convenance et d'intelligence », lit-on dans la presse locale.

Mlle de Chaunac y prend le voile, M. de Saint-Exupéry préside à la vêture, M. Romieu est préfet, M. de Marcillac maire et Mgr Gousset évêque.

Sans doute à la suite de travaux mal conduits, la chapelle subira une importante restauration par l'architecte Mandin en 1884. Il procède à l'exhaussement des murs, à la réfection des voûtes et à la reconstruction de la toiture. La consécration sous le vocable de Notre-Dame de l'Immaculée Conception a lieu le 9 juillet 1885 par l'évêque. Dans l'autel, on place les reliques des saints Boniface, Aurélien et Severin.

La frugalité a toujours été le propre des religieuses. Ainsi, au hasard du livre de compte de l'économat, on trouve que pour nourrir les 50 personnes qui vivent au couvent, on a dépensé pour le mois de décembre 1884 :

219,00 F pour la viande (2 beefsteacks par personne et par mois).

12,75 F pour la volaille.

4,50 F pour le poisson.

31,40 F pour les œufs (15 douzaines, soit 0,17 F l'œuf).

0,45 F pour une livre de semoule.

36,00 F pour le lait.

Il est vrai que doivent s'ajouter les nombreuses donations en nature que les familles chrétiennes du Périgord apportent au monastère.

Un autre bâtiment est édifié, hors clôture, le pensionnat de jeunes filles qui recevra jusqu'à 40 élèves.

LES INCERTITUDES

1870. C'est la guerre. Les salles du pensionnat sont transformées en ambulance et occupées par des soldats blessés. Le terrible hiver permet aux religieuses de se surpasser. La bataille de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat touche la Visitation avec le décret ministériel du 10 juillet 1904. La fermeture du pensionnat est ordonnée, la vingtaine de jeunes filles fréquentant l'établissement d'enseignement doit quitter le couvent. Aussitôt, la congrégation fait valoir ses statuts datant de 1826 où le caractère mixte de la maison est nettement précisé : la Visitation a vocation pour l'éducation mais aussi un asile hospitalier.

Le Conseil d'Etat est saisi de l'affaire. Le tribunal de Périgueux refuse de nommer un liquidateur, le procureur de la République fait appel, M. Fougeyrollas est désigné pour procéder à la liquidation des biens du couvent.

Le registre de la vie du couvent porte à la date du 5 janvier 1904, toute l'atmosphère tendue de cette période.

« Le matin, un peu avant la messe de communauté, notre mère est avertie que M. le supérieur du grand séminaire et plusieurs de MM. les directeurs ont été expulsés de chez eux par la force armée avant le jour. Ils sont là pour dire la sainte messe. Plusieurs domestiques, brutalement expulsés viennent à leur tour demander à déjeuner. Ces jours-ci, on parle d'une loi aggravant encore la première ».

Une longue procédure conduit les religieuses et leurs avocats de cour de cassation en Conseil d'Etat. La sentence est rendue le 6 mars 1908 : le couvent reste entre les mains des visitandines. L'alerte a été si chaude que les sœurs avaient préparé leur repli vers Turin en Italie si elles avaient été expulsées, le 2 septembre 1903, un wagon chargé de meubles aurait pris le chemin d'Aizasca en Italie. Il est vrai que l'aumônier de la maison, l'abbé Duverneuil, est un actif. Il fait partie des quelques personnes qu'on peut réunir sur l'heure pour riposter aux méthodes du pouvoir.

Enfin, la communauté peut respirer !

Suite à cette période de grands événements, la Visitation de Périgueux reçoit une floraison de novices.

Lorsque la compagnie du chemin de fer du Grand Central pose les rails de Coutras à Périgueux, ses ingénieurs pensent que la meilleure assiette pour la future gare est dans la plaine des Gravières, là où elle se situe de nos jours. Les élus de la ville contestent cette décision. Ils trouvent que cette gare serait trop éloignée du centre et ainsi nuierait au développement économique de la cité. Leur projet est une implantation à proximité de la tour de Vésone, sur le tracé de l'actuel boulevard Bertran de Born. La

future avenue de la gare, qui sera perpendiculaire aux voies ferrées, empruntera une ligne qui longera le couvent des religieuses même, dans sa partie proche de la place Francheville, prendra sur le domaine. Finalement, après consultation de la population et manœuvres de la compagnie, le projet est abandonné. Quelques années après, les religieuses renoueront avec le ferroviaire puisque la gare des chemins de fer départementaux sera édiflée devant chez elles.

Durant la guerre de 1914-1918, une ambulance est installée dans les locaux du pensionnat. Les sœurs soignent successivement 1.235 blessés étendus sur les 70 lits du couvent, et donnent 38.000 journées à la France.

6 novembre 1914. Dans la chapelle du couvent, un jeune sous-lieutenant est ordonné prêtre. Plus tard, il sera le chanoine Latour du chapitre de Saint-Front et aumônier de la Visitation. En récompense des efforts de la communauté et en reconnaissance des soins reçus, la mère supérieure se voit décerner la croix de guerre.

C'est à cette époque qu'une jeune fille du Nord fait un séjour de service et de prières avec les dominicaines d'Asnières. Yvonne Vendroux, devenue Madame Charles de Gaulle s'en souviendra le 14 avril 1961, lorsqu'elle accompagnera le président de la République de passage à Périgueux. Tard dans la soirée, les cérémonies officielles étant terminées, on cherchera le vicaire général Briquet pour guider Madame de Gaulle jusqu'au couvent.

Le programme du court séjour ne lui permit pas de s'attarder. Elle fit en voiture le tour du couvent et, nous dira la mère supérieure, « dépose une généreuse offrande, en rappelant d'un mot très aimable ses anciens souvenirs ». Parmi ses souvenirs, Madame de Gaulle évoquait la sœur tourière qui la charma en lui racontant les histoires de Jacquou le Croquant.

La guerre de 1939 impose un repli aux chanoinesses de Saint-Augustin de Strasbourg et à leurs élèves. Comme les visitandines de Metz, elles retrouveront leur vie claustrale aux côtés de leurs sœurs.

Quelques années auparavant, un jeune médecin, le docteur P. Delbès, se présentait au parloir pour soigner les sœurs malades. Auparavant, il devait avoir obtenu l'autorisation du pape, puis de l'évêque et être précédé dans la clôture d'une sœur revêtue d'un voile noir et agitant une clochette.

Pendant la durée de la guerre, les religieuses passent la nuit du jeudi au vendredi en prière, deux par deux, à tour de rôle. Elles recommandent aussi à leurs prières, « les malheureux juifs, traqués de toutes parts ».

En 1982, le couvent compte 18 sœurs dont une jeune professe temporaire. Sur le registre de la vie conventuelle la mère supérieure note que l'évêque Mgr Patria est le père spirituel de la maison. « Les rapports sont fréquents, il est toujours prêt à répondre aux appels. Préside toutes nos fêtes ».

Ensuite viennent quelques considérations sur les autorités civiles. On se souvient toujours des grandes perturbations du début du siècle.

« Voir à ce sujet les pièces du procès depuis 1904 pour arriver à la reconnaissance d'existence légale du monastère.

Actuellement, les rapports avec le Maire sont bons ».

Ainsi conclut la mère dans sa grande sagesse.

Les années passent et les toitures ont besoin de révision. D'importants travaux d'entretien s'imposent. Les fonds manquent. Un comité des amis du monastère de la Visitation est constitué. Il est désireux de participer aux travaux d'aménagement indispensables pour la vie des religieuses. Pour recueillir l'argent nécessaire — ou tout au moins une partie — une kermesse est organisée le dimanche 5 octobre 1975. Sa réussite est totale et la portée dépasse largement l'intérêt financier. Le couvent en profite pour rappeler qu'il est en mesure d'accueillir à l'intérieur des dames et des jeunes filles — seule ou en groupes — qui voudraient vivre au rythme de la communauté durant quelque temps. On y vient toujours cependant, se recueillir dans la chapelle, participer aux veillées du Sacré-Cœur et d'Adoration perpétuelle.

LES DERNIERS TEMPS

Les vocations religieuses se font rares en Europe de l'ouest. A Périgueux aussi. Même charmée par le chant des oiseaux perchés sur les magnolias ou les tulpiers, la vie est matériellement difficile au couvent. La décision est progressivement prise : il faut fermer la maison, il n'y a plus que treize religieuses et encore certaines sont si âgées.

Des contacts discrets sont pris pour obtenir une négociation satisfaisante.

Après la réflexion nécessaire, le maire de Périgueux, Yves Guéna, s'exprime. Il serait regrettable qu'un tel domaine soit livré aux bâtisseurs sans faire l'objet d'une concertation d'urbanisme. Seule la ville de Périgueux est en mesure de conduire une telle procédure afin que l'enclos de la Visitation, puisqu'il doit s'urbaniser, se transforme avec une parfaite harmonie et dans le respect.

Avec l'assistance de la Société d'économie mixte du Périgord, l'acquisition est décidée selon l'estimation domaniale 9.900.000 F. En réévaluant les 45.000 F de 1837, on arrive à peu près à la même somme.

Le 15 septembre 1983, sœur Marguerite Marie Gindre, après avoir inspecté chaque pièce du couvent, s'étant assurée que pas un grain de poussière n'est visible, tire la porte du couvent. Elle remet la clef à l'homme de confiance de la communauté, M. Pochat, et part en voiture pour Lourdes. D'autres véhicules sont déjà partis pour la cité mariale où les treize dernières visitandines de Périgueux sont repliées dans une maison de l'ordre.

C'en est fait de sept cents ans de vie spirituelle sur cette terre périgourdine où Jeanne de Chantal, saint François de Sales et le pauvre d'Assise se sont retrouvés.

Comme pour le cantique des créatures, pigeons et tourterelles, hiboux et roitelets, verdiers et coucous, pies, sansonnets et rouge-gorges, hirondelles et alouettes plus riches et plus gais de couleurs les uns que les autres, venaient tous vers le moine et se posaient près de lui dans une polyphonie de cris et de piailllements. On peut les entendre encore en ce parc où d'autres vont vivre demain.

C'est en ce lieu que l'histoire a commencé, il y a deux mille ans, elle n'est pas achevée car tout recommence.

Jacques LAGRANGE.

VISITATION DE PERIGUEUX

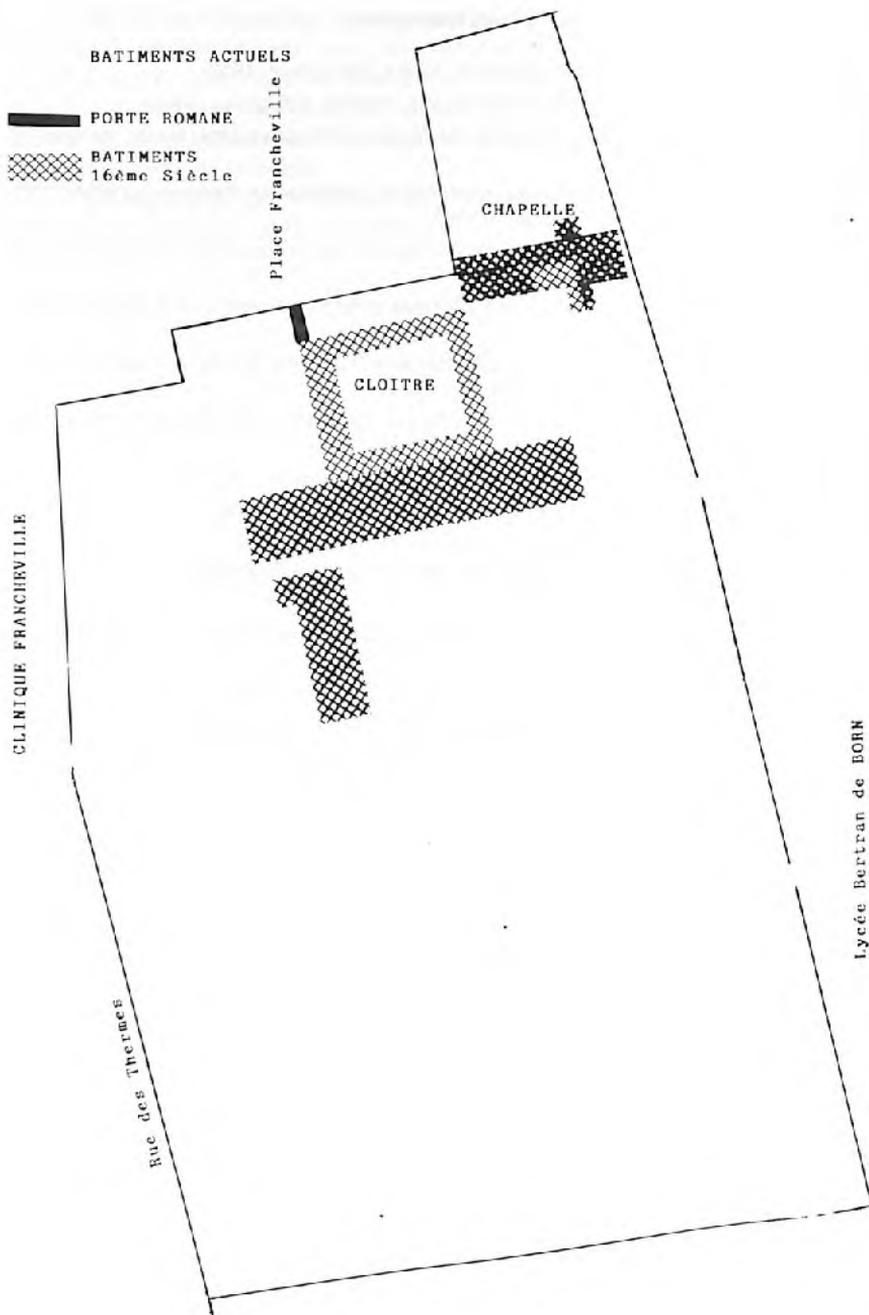
19 supérieures élues et réélues de 1834 à 1983

15 mai 1834 :	Mère Jeanne-Françoise Jaubert.
13 mai 1837 :	Mère Marie-Lucie Pescherard.
21 novembre 1839 :	Mère Marie-Agathe de Langlois.
30 mai 1846 :	Mère Jeanne-Françoise Jaubert.
29 mai 1852 :	Mère Marie-Pauline de Renaucourt.
26 mai 1855 :	Mère Marie-Joséphine Raymondie.
16 mai 1861 :	Mère Anne-Madeleine Magne.
30 mai 1903 :	Mère Marie-Gabrielle Lasselve.
31 mai 1904 :	Mère Claire de Sales.
15 septembre 1920 :	Mère Marguerite Agnès Castagnier.
18 juin 1922 :	Mère Jeanne-Marie Fourcade.
19 mai 1928 :	Mère Marie-Agnès Prieur.
1934 :	Mère Jeanne-Marie Fourcade.
9 mai 1940 :	Mère Antoinette Cesbron.

puis de 1954 jusqu'à la fin Mère Marguerite Marie Gindre.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRIERE (P.) *Vesunna Petrucoriorum*, Ribes, Périgueux, 1932.
- BENOIT (R.) *La Petite histoire de Périgueux*, Fontas, Périgueux, 1938.
- DUPUY (J.) *L'état de l'Eglise du Périgord depuis le christianisme*, Dalvy, Périgueux, 1629.
- ENTRAYGUES (L.) *Mgr Daniel de Francheville, évêque de Périgueux (1693-1702)*, Imprimerie périgourdine, Périgueux, 1923.
- GIRARDY (Cl.) 1984, *Rapport n° 3 de fouilles*, Direction des Antiquités historiques d'Aquitaine.
- HARDY (M.) *Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Périgueux*, Joucla, Périgueux, 1897.
- HIGOUNET-NADAL (A.) *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles*, Ed. de la Fédération historique d'Aquitaine, Bordeaux, 1978.
- LAGRANGE (J.) *Le chemin de fer en Périgord, (1850-1871)*, Médiapress, Périgueux, 1983.
- LAVERGNE (G.) *Histoire de Périgueux*, Fontas, Périgueux, 1945.
- PECOUT (Abbé Th.) *Périgueux*, Desclée de Brouwer, Lille, 1890.
- PENAUD (G.) *Histoire de Périgueux*, Fanlac, Périgueux, 1983.
- POMMAREDE (P.) *La Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord*, Fanlac, Périgueux, 1976.
- SECRET (J.) 1973, B.S.H.A.P. Les églises et chapelles existantes ou disparues de Périgueux.
- VALBRUNE (I. de) *Indicateur de Périgueux*, Rastouil, Périgueux, 1863.
- Archives départementales de la Dordogne, 249, 42 H2, B 106, B 260.
- Archives diocésaines de Périgueux, RG 146, D 184, D 191.
- B.S.H.A.P. 1889, 1893, 1903, 1906, 1907, 1908, 1916, 1921, 1933, 1940.
- Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et Sarlat, 1872, 1885, 1893, 1898, 1941, 1975.
-



Abbaye Notre-Dame de Peyrouse

On ne peut commencer l'histoire de l'abbaye de Peyrouse, dans la commune de Saint-Saud-Lacoussière, canton de Saint-Pardoux-la-Rivière, sans parler de celle qui se trouvait jadis au village de Vielle-Abbaye, dans la même commune. Remontant au haut Moyen Age, cette abbaye bénédictine fut dévastée par les Normands au IX^e siècle. Il en reste aujourd'hui une curieuse petite maison à machicoulis. Peyrouse profita de cette carrière de pierres. La proximité des deux abbayes n'est donc pas une coïncidence. Le site fut choisi pour deux autres raisons : c'était une vallée (on sait que saint Bernard les affectionnait) et il y coulait une petite rivière : le Palem. Peut-être ce terrain était-il un don ? Cela, nous ne le savons pas.

La construction fut décidée en 1147 par l'ordre de Saint-Bernard. D'après Léon Dessales, le saint aurait visité le chantier, déjà bien avancé, le 29 mars 1153, en revenant de Sarlat. Il continua à diriger les travaux par l'intermédiaire de Alquier, venu de Clairvaux. L'abbaye fut consacrée le 15 octobre 1153.

Comment se présentait Peyrouse ? Nous ne pouvons donner de cette époque qu'une description sommaire. Nous connaissons mieux le plan du XVII^e siècle, dont nous reparlerons plus loin.

Au nord, se trouvait l'église à coupes, de style byzantin, construite sur les fondations d'une première église, dont on sait que l'intérieur était presque rond. A l'est, dans le prolongement des chapelles, était la salle capitulaire ; quant aux autres salles, elles ont si souvent changé d'emploi, qu'il n'est guère facile de les replacer sur le plan, pour cette période. Les bâtiments enserraient le cloître, et s'étendaient jusqu'au Palem.. De l'autre côté de l'eau, se trouve encore la jolie fontaine voûtée dédiée à saint Jacques, autrefois surmontée d'une statue de la Vierge. Un peu plus loin, on peut voir une deuxième fontaine, à moitié enfouie sous un éboulement. Ces fontaines étaient, et sont toujours, réputées pour guérir les maladies de

peau. Le cimetière longeait l'église, au nord, et, à l'est était le jardin potager, traversé de canaux d'irrigation.

Le premier abbé fut Roger, venu de Clairvaux, et que l'on retrouvera plus tard abbé des Trois Fontaines, à Rome. C'est pendant qu'il était à Peyrouse que les bernardins bâtirent l'église de Saint-Saud, et, certainement l'abbaye de Boschaud, en 1159, dont on a dit qu'elle avait largement contribué au déclin de Peyrouse. 1159, c'est aussi l'année où Peyrouse implante des granges, qui deviendront des villages. Ainsi naquirent les villages de Peyrouse (que la tradition locale situe entre l'actuel Peyrouse et le village des Merles, et où se trouvent effectivement de fort anciennes traces de fondations), de Beynac, la Veyrière, Bonnefond, Faurie Haute, Gatinelli, les Moulières, etc.

Dès 1175, les fonds sont en baisse, et l'abbé de Clairvaux sollicite par lettre au roi « un subside pour sa pauvre fille dont les moines sont obligés de mendier ». En 1265, Geoffroi de Maumont donne à l'abbaye la totalité de l'héritage qui lui vient de sa mère ; cette même année, Peyrouse fonde le prieuré Notre-Dame de la Garde, à Périgueux. En 1340, sur la demande des religieux, le roi Philippe VI de Valois accorde sa protection à l'abbaye en échange de prières que l'on dirait pour lui ! Mais, en 1436, les Anglais, venant de Saint-Jean-de-Côle, passant par Saint-Martin de Fressengeas (par le chemin qui est appelé encore aujourd'hui « pouge des Anglais ») et par Bonnefond, arrivent à Peyrouse. Ils prennent les vivres et les œuvres d'art.

On sait qu'en 1478 l'abbé ne réside plus sur place mais à la Cité (probablement dans la maison signalée par l'abbé Farnier, située près de la porte Normande). Un mémoire de 1702 mentionne qu'à cette époque l'abbé jouit d'un revenu de 60 livres.

En 1569, c'est Coligny qui la laisse en ruine. Après cette date, et jusqu'en 1620, l'un des bâtiments sud servira d'église et on y accolera une chapelle ; jamais l'église ne sera tout à fait réparée, et on sera obligé de la raccourcir (voir le plan). On pense que la restauration des bâtiments commencée vers 1650 est achevée en 1683 par dom Barillot. Mais un document provenant des archives de Clairvaux nous apprend qu'à cette date, il y a encore beaucoup de travaux à effectuer ; certains le seront, comme la déviation du Palem, mais la plupart, jamais. Ce qui ressort surtout de ce manuscrit, c'est l'état de pauvreté dans lequel vivent les moines, et le délabrement total de l'abbaye. Peyrouse était pauvre, elle est devenue misérable. En 1683, la communauté, réunie sur ordre de l'abbé de Clairvaux pour partager les revenus de l'abbaye, se compose de cinq religieux :

- l'abbé, Thibault de La Brousse,
- le prieur, dom Jean Perron,
- le cellerier, dom Jean Merry,
- le procureur, dom Jean Nujol,
- le frère André Trouillet.

A cette occasion, nous apprenons quelles sont les propriétés de Peyrouse :

- A Saint-Saud : 37 tenances.
- A Saint-Martin : 22 tenances.
- A Saint-Jory et Miallet : 7 tenances.
- A Vaunac, Négrondes, « Corniac », « Eyserac », Thiviers, nantheuil et Saint-Clément : 21 tenances.
- A Saint-Pantaly-d'Ans et Saint-Romain : 2 tenances.
- Le moulin de Verneuil.
- Le moulin de la Pause et Moulin Neuf.
- Saint-Mair (?)
- Notre-Dame de la Garde à Périgueux.

En outre, elle touche, ou devrait toucher, des rentes à Thiviers, Trélisac, Marsac, Beaulieu, Toscane et Champcevinel. Elle possède aussi quatre maisons à Périgueux. En fait, ces tenances ne rapportent plus rien, et les caisses de l'abbaye sont vides. Nous connaissons exactement la situation financière de Peyrouse en cette fin de XVII^e siècle.

Sur les 270 livres en caisse en 1683, 60 ont été prêtées, et 210 dépensées pour les frais de nourriture et d'entretien. On ne compte plus les fermages impayés, les prêts non remboursés, etc. Mais l'abbaye aussi a des dettes : 12 livres au vicaire de Saint-Saud, 12 au médecin Duval, 18 au chirurgien, 26 à un marchand de Limoges pour les provisions, 12 aux valets pour leur gages, plus une dette de 20 écus, vieille de 33 ans et que l'on avait oubliée !

Voici le budget de l'abbaye pour cette année-là :

	livres
reçu annuellement	680
reçu pour réparations	300
reçu à l'occasion du pèlerinage de la Saint-Jacques	30
revenu du fermage d'un pré	30
location d'une maison dans l'enclos de l'abbaye	12
froment estimé à	200
seigle estimé à	240
avoine estimée à	15
vin	144
huile de noix, estimée à	18
cire, estimée à	15
Total	1754

S'ajoutent à cela le foin que les moines récoltent et le bois de chauffage, pris dans la forêt.

DEPENSES

	livres
dépensé pour les religieux	1200
pour les valets (gages et entretien)	300
aumônes et frais d'hospitalité	200
cire et huile pour les lampes	25
visite du vicaire de la province, sans sa nourriture	24
contribution de l'ordre	6
chauffage	30
fagots et leur transport	4
fauchage et transport du foin	12
pour la lessive	8
pour le cheval	50
 Total	 1850

On ne tient pas compte, dans ces dépenses, des réparations, ni des frais occasionnés par le séjour du prieur de Boschaud pendant un an.

INVENTAIRE

Dans les greniers : 327 septiers de seigle (un septier = 60 kg environ), 12 septiers de froment, 3 septiers d'avoine.

Dans la cave : 9 barriques de vin. Mais 26 barriques sont encore dues à l'abbaye.

Dans les dortoirs : 900 pieds de planches de bois « de chaisne ».

Le linge et le bois sont suffisants, mais on manque de meubles pour l'infirmerie et les chambres d'hôtes. On manque également de vaisselle aux cuisines. Dans la sacristie se trouve un petit calice d'argent.

Grâce à une description détaillée incluse dans ce même document, il a été possible de reconstituer le plan de l'abbaye à cette époque. Une aide précieuse a été apportée en outre par le plan de Jean Secret, qui n'était ni précis ni à une bonne échelle, mais la disposition des bâtiments était exacte (ce qu'a confirmé l'ancien cadastre de Saint-Saud).

Au XVII^e siècle, il n'y a à Peyrouse, « aucun lieu ni pavé ni lambrissé » et l'humidité est partout, au point que, dans l'église, « les chapelles sont si humides qu'on ne peut en aucune façon parer les autels ». L'église, qui a déjà été amputée d'une partie de sa nef, a besoin de réparations à cause de « certains arbres qu'on a laissé pousser dedans ». Pour accéder au transept planchéié : deux marches ; entre le transept et la nef, se trouve « une grande balustrade de bois comprenant une porte en son milieu ». Le chœur, lui, est carrelé, et surélevé de trois marches ; de chaque côté : deux petites chapelles « voûtées de voûtes rondes ». La nouvelle

sacristie a été plus difficile à placer, mais elle devait être attenante au chœur, puisque la chambre située au-dessus donnait sur l'autel, et dans le prolongement de l'une des chapelles. A cette époque, on enterrait les villa-
gois non plus dans le cimetière, abandonné peu à peu, mais dans la partie détruite de la nef. Un portail permettait de passer de cette partie au cloître ; il existe toujours, au village des Moulières, commune de Milhac-de-Nontron. Dans le prolongement du transept, se trouvent respectivement : l'ancienne sacristie et l'ancienne montée aux dortoirs, endroit qui sert maintenant de cave, la salle capitulaire, désaffectée car en trop mauvais état, la nouvelle montée aux dortoirs en bois, un réfectoire, tellement froid et humide qu'il ne peut servir que l'été, une cuisine-chauffoir, puis, côte à côte un petit réfectoire d'hiver et une resserre, suivie d'une autre resserre plus grande. Il avait été fait, dans la salle capitulaire, quelques années plus tôt, une cheminée qui chauffait aussi la salle située au-dessus. Dans la partie sud, nous trouvons cette grande pièce dont on a déjà parlé et qui a servi d'église après le passage de Coligny ; en cette fin de XVII^e siècle, elle est séparée en deux ; la première salle longue d'environ un tiers de la longueur initiale, est destinée à servir de réfectoire ; la seconde devait accueillir les chevaux de la communauté ; mais ni l'une ni l'autre ne sera terminée. Les chevaux, on les loge dans l'ancienne cuisine, au bout de laquelle sont encore la boulangerie et le four, « qui peuvent être réparés » ; on peut donc supposer qu'ils ne sont plus en service. La partie ouest constituait, à la suite de la boulangerie, les entrées voûtées de l'abbaye.

Au premier étage, au-dessus de la salle capitulaire, est une grande salle neuve, prise dans la longueur des dortoirs. Elle est séparée de ceux-ci par un escalier de bois, menant au premier étage. De cette pièce, on accède, par trois marches et un petit couloir, aux salles situées sur les chapelles sud et la nouvelle sacristie, et qui constituent le logis du prieur.

Le dortoir, lui, est coupé en deux dans le sens de la longueur ; la partie est abrite cinq petites chambres en mauvais état, où il fait très froid à cause de l'humidité et des carreaux cassés. Jean Secret place le dortoir des novices tout au bout de ce corps de bâtiment ; cela est très possible, mais nous n'avons rien trouvé qui puisse le prouver. Tout ce que l'on sait de cette partie, c'est qu'elle est surmontée d'un « pavillon ».

Au-dessus de l'ancienne église devenue réfectoire, se trouvent un grenier et une autre pièce où il est prévu de faire des chambres d'hôtes et une infirmerie ; mais ces projets, faute d'argent, certainement, n'ont pas vu le jour. Au-dessus de l'écurie est un grand grenier à foin. Au-dessus des entrées de l'abbaye, dans l'ancien dortoir des convertis, est le logement de l'abbé. Au centre des bâtiments, le cloître n'est pas pavé. Ajoutons à cette description maintes fenêtres murées, et beaucoup d'autres sans vitrage.

Pour la restauration de Peyrouse, Louis XV a pourtant fourni des fonds, accompagnés de son portrait, qui restera à l'abbaye jusqu'à l'incendie de 1892. Au XVII^e siècle, également, les moines demandent à avoir le

monopole de l'exploitation du manganèse que l'on trouve dans la région. Mais cela s'avère vite une source de conflits avec les paysans qui en font eux-mêmes une exploitation sauvage et clandestine ; cela se soldera par quelques procès, et les moines perdront peu à peu ce privilège.

La restauration se poursuit avec le prieur dom François Ramasson (mort en 1746), prieur de Boschaud et appelé pour tenter de redresser la situation financière, sans succès, semble-t-il !

En 1750, Armanda Chapt de Rastignac est abbé de Peyrouse ; il demande que soit dressée la liste des réparations à faire, tant à l'abbaye que dans les fermes lui appartenant. Mais, là encore, on ne mentionne aucune réparation postérieure à cette date. On note, à la même époque, un curieux « fait divers » relatif à Peyrouse : un prêtre, du nom de Gibaut aurait été assassiné à l'abbaye par des domestiques.

A la Révolution, les 3 religieux restant à l'abbaye (le prieur Desnaud, Desmoulin et Labrousse-Brognac) quittent Peyrouse. Le 10 novembre 1791 les biens de l'abbaye sont vendus. Une forêt est vendue 34.400 livres à F. Baudoin. Les bâtiments sont vendus à Delage en 1793. Les moines reviennent après le Concordat, mais les bâtiments sont inhabitables. Ils se réfugient donc à Bonnefond. Delage étant dans l'impossibilité de payer, Peyrouse est revendue à Marie-Anne de Sanzillon, l'ancêtre de l'actuel propriétaire ; l'annonce de la mise en vente a paru dans le numéro 363 du « Bulletin de la Dordogne » de l'an 1822. Elle est ainsi rédigée :

« ...Il sera procédé le 18 décembre 1822, à 10 heures du matin, dans le local de la préfecture, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur du domaine dont la description suit :

Le domaine de Peyrouse, provenant de l'abbaye de ce nom, situé dans les communes de Saint-Saud et de Saint-Martin-de-Fressengeas, consistant en bâtiments, avec cloître, jardins, prés, terres et bois, le tout de la contenance de huit hectares environ, rentré sous la main de l'Etat, par suite de déchéance et estimé à la somme de 5.280 francs.

Périgueux, le 6 novembre 1822.

le directeur de l'Enregistrement et des Domaines, Roland ».

Nous savons ce qu'il en reste au XIX^e siècle, grâce à l'ancien cadastre de Saint-Saud et au chanoine Brugière qui décrit ainsi l'abbaye :

« De cette abbaye il reste aujourd'hui un corps de logis sur cave vouée, composé au rez-de-chaussée d'un grand vestibule, le réfectoire, une cellule, un salon et une chambre ; à gauche du vestibule, un corridor sur lequel ouvrent deux chambres, deux cabinet et une cellule. La partie de droite est surmontée d'un pavillon carré au premier étage et comprenant plusieurs chambres, dont l'une est appelée « chambre du roi » à cause d'un portrait du roi Louis XV peint sur toile donné par lui à l'abbaye et que l'on voit encore sur la cheminée. On remarque, à l'intérieur de ce pavillon, de belles boiseries et un escalier de pierre avec sa rampe en fer forgé, au bas de laquelle est une belle pomme en cuivre. A l'ouest de ce bâtiment, est une

vaste cour entourée par les cloîtres. De l'église, il ne reste plus qu'une chapelle de neuf mètres au carré, voûtée en coupole... à peu de distance de là, est une source appelée « fontaine sacrée » au-dessus de laquelle, dans une niche, est une statue de la Vierge ».

Il y a donc eu des modifications par rapport à la description de 1683. Tout d'abord dans l'agencement des pièces de l'aile sud, décrites ici ; elles ont été terminées, celles du rez-de-chaussée, du moins, mais pas comme il était prévu au départ ; ces modifications sont certainement dues au nouveau propriétaire. Il n'y avait pas trace, au XVII^e siècle, de cet escalier de pierre, qui, d'ailleurs, existe toujours (voir plus loin : « ce qui reste de Peyrouse »). Il était en projet, en 1683, de faire des travaux afin que les charrettes, gênées par le ruisseau, puissent faire le tour de l'abbaye ; deux solutions étaient possibles : construire un pont ou détourner le cours du Palem ; c'est visiblement cette dernière qu'on a retenue, et l'eau coule maintenant entre deux murs maçonnés. On ne sait en revanche ce qu'est devenue la statue de la source, ni de quand datent les viviers encore en place à l'est, près des bâtiments.

En ce début de XIX^e siècle, voilà donc Peyrouse à nouveau habitée. Le fils de Marie-Anne de Sanzillon, monsieur de Grangevieille de Mazeaubert, y loge ainsi que ses filles, Clothilde et Marie-Clara, mère et tante de l'actuel propriétaire. Un soir de 1892, alors qu'elles étaient seules, un inconnu se présente comme étant un membre de la famille Delage (l'ancien propriétaire), et leur demande l'hospitalité. Dans la nuit, il met le feu à l'abbaye et se jette dans l'étang tout proche. L'incendie ravage tout, brûlant les quelques œuvres d'art qui restaient, dont le portrait de Louis XV, et ne laisse que des pans de murs que l'on s'empresse de piller. On construit alors le petit bâtiment que l'on voit encore, et pour lequel on a utilisé l'une des anciennes portes de l'abbaye.

En 1953, Peyrouse fera encore parler d'elle, grâce à « l'affaire du trésor », affaire dont s'empara un journal parisien ; mais ceci est une autre histoire !

CE QU'IL RESTE DE PEYROUSE

Sur place :

- Un pan du mur sud de l'église.
- des viviers, à l'est.
- le petit bâtiment du XIX^e siècle, accolé à des ruines sans doute du début du XVIII^e.
- Le pont sur le Palem.
- la fontaine Saint-Jacques, ainsi qu'une deuxième fontaine.
- l'emplacement de l'église, constitué par une grande plateforme.
- des traces de fondations non identifiées, le long du Palem.

Aux alentours :

- le cloître, probablement du XVII^e siècle, au château de Beynac de Saint-Saud.
- deux grandes statues en bois, à l'église de Saint-Saud.
- une statue d'évêque, appartenant à l'abbé Danède, don de la famille Millet-Lacombe.
- une partie de l'escalier de pierre dont parle l'abbé Brugière au village de Vauriac (commune de Saint-Jory-de-Chalais).
- un fragment de la rampe en fer forgé de ce même escalier, chez le propriétaire, aux Brandes, commune de Saint-Romain-Saint-Clément.
- le portail du XVII^e aux Moulières (Milhac-de-Nontron).
- des piliers, provenant du même cloître à Bonnefont, ainsi que les restes d'une chapelle qui aurait été construite par les moines après le Concordat.
- deux autres piliers à l'église de Saint-Martin-de-Fressengeas.
- peut-être un crucific polychrome à l'église de Saint-Jory-de-Chalais.
- des sculptures en bois dans la famille Millet-Lacombe, ainsi qu'une gravure représentant Peyrouse, mais qui est restée introuvable.
- une curieuse pierre, percée à ses angles de quatre cavités cylindriques, communiquant avec une vasque centrale, au village de Beynac.

Le moulin de « de Peyrouse », en amont de l'abbaye, autrefois appelé « moulin de la Scie », a appartenu aux moines jusqu'en 1750, environ, d'une façon certaine ; on peut supposer qu'il fut leur propriété jusqu'à la Révolution, mais aucun document ne le prouve. Il se trouve, lui, sur la commune de Saint-Martin-de-Fressengeas.

LES ABBES DE PEYROUSE

1. Roger, moine de Clairvaux ; on nous dit qu'il fut plus tard abbé des Trois Fontaines, à Rome, mais peut-être est-ce de l'abbaye cistercienne de Trois Fontaines qu'il s'agit.
2. Pierre.
3. Etienne I, en 1235 et 1246.
4. Guillaume I, en 1270 et 1276.
5. Jean I qui fit contrat avec Arthur, vicomte de Limoges, en 1293.
6. Raymond I, en 1303.
7. Bernard I, en 1304, 1323, 132&.
8. Etienne II, en 1366.
9. Fortunarius I, en 1387, 1392.
10. Guillaume II, en 1400.

11. Fortunarius II, en 1404 (peut-être le même que Fortunarius I).
12. Guillaume III de la Sauzède, prieur de Notre-Dame de la Garde à Périgueux (église unie à Peyrouse).
13. Raymond II, de 1430 à 1436.
14. Bernard II de Mayac, de 1442 à 1478.
15. Hélie de Podio ou Dupuy, dominicain, professeur de théologie, licencié ès-lois protonotaires et apostoliques. Premier abbé commendataire le 31 mars 1478. En 1492, messire Dupuy étant mort, la ville de Périgueux fait garder ses biens. La famille Dupuy, connue à Périgueux depuis 1300, portait « d'or au chêne de sinople au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent ».
16. Jean II de Peyrouse, commendataire ; en août 1498, il passe une transaction avec Etienne de la Marthonnie, seigneur de Saint-Jean-de-Côle.
17. Charles d'Escars, d'une noble famille du Limousin. Protonotaire apostolique et abbé commendataire en 1502.
18. Jean III de Pompadour, protonotaire apostolique, frère de François, abbé d'Uzerche. Abbé en 1555 ; blason « à trois tours d'argent crénelées et maçonnées de même ».
19. Veysière, abbé au nom des abbés de Pompadour en 1564.
20. Jean IV, vigier de Saint-Mathieu, baron de Saint-Pardoux-la-Rivière, Nommé par le roi le 4 janvier 1572. Grégoire XIII confirme cette nomination par bulle du 8 avril 1573. Jean prit possession de l'abbaye le 28 juin ; il siégeait encore en 1602. Blason : « de gueules à trois lions d'or et une corice d'argent brochant sur le tout ».
21. Nicolas I du Mazeau. Chanoine et chantre de l'église de Périgueux en 1623, comme l'indique l'acte suivant :
« Baptême à Périgueux de Nicolas, fils de François Dumazeau, sieur de La Coularède et de Marguerite Faurichon. Parrain : le R.P. en Dieu Nicolas du Mazeau, abbé de Peyrouse et chanoine de l'église cathédrale de Périgueux ».
22. Nicolas II de La Brousse ; neveu du précédent ; lui succéda aussi comme chanoine et chantre de l'église de Périgueux. Inhumé le 25 décembre 1674 ou 1675 dans l'église de la Cité.
23. Thibault de La Brousse, neveu du précédent. Chanoine et chantre de l'église de Périgueux. Obtint la commende de Peyrouse en 1663 à la démission de son oncle. Il prit possession de son titre en 1665 et l'occupait encore en 1713. La famille de La Brousse de Saint-Front, de Champniers, de Saint-Martin-le-Pin, etc., reçut ses lettres de noblesse de Louis XIII, en 1644. Blason : « de simple à une porte d'or et au chef cousu d'azur ». Thibault de Labrousse décéda le 10 mai 1715, et fut inhumé dans l'église Saint-Jean de la Cité.

24. Pierre de La Brousse de Verteillac, en juin 1715. Blason : « d'or au chêne terrassé de sinople, fruité de douze glands d'or au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or ».

25. Jean Gontaud de Montferrand, vers 1726. En 1734, il demande qu'il lui soit permis de procéder à la pêche de l'étang de Saint-Amand. Blason : « écartelé d'or et de gueules ». Meurt en août 1759 ; est enterrée à Saint-Front. Il était aussi chantre de la cathédrale de Chartres.

26. Armand, Annet, Antoine de Chapt de Rastignac. Nommé en 1759 ; il est aussi abbé de Saint-Mesmin, près d'Orléans. Arrêté le 26 août 1792, alors qu'il n'était plus abbé de Peyrouse, il comparut devant un tribunal révolutionnaire et fut exécuté en septembre de la même année.

27. Charles Eutropie de La Laurencie, de 1778 à 1784.

28. Brazange de Saint-Sauveur, de 1784 à 1790.

Quelques prieurs

- Stéphane Barillot : 1650-1683.
- Jean Perron.
- Séguy.
- Langlier.
- Borelly.
- Séguret.
- François Ramasson : 1710-1716.
- Jean-Louis Desnaux : 1775.

Religieux celleriers de 1650 à 1736

Rebière, Bonnard, Regnault, J. Mery (en 1683), J. Nujol (de 1686 à 1719), F. Lebrun (1726), P. Vaquier (1736).

PROCEDURES CONCERNANT PEYROUSE

1687. « La dime est due dans la paroisse de Saint-Saud à raison du 1/11 de tous les fruitiers ; en conséquence, Pierre de Larest, sieur du Claud, tant au nom des habitants de la paroisse dont il est le syndic qu'en son sien propre, est condamné à payer au R.P. Neujol, syndic de l'abbaye de Peyrouse, décimateur général de la dite paroisse la dime de tous les fruits naissants et croissant dans la paroisse, sujets à dime. La cour condamne le dit Larest, Jean Vincent, de Bonnefond et Pierre Ganter, de Veyrinas, défenseurs, et tous les autres manants et habitants de la paroisse de Saint-Saud à payer la dime si cela n'a été fait sur le pied de l'année précédente, suivant les fouleaux de la ville de Thiviers ou la décision d'arbitres que les parties choisiront ».

(Archives départementales E 198)

1710. Pierre Jouannet est condamné à payer à dom F. Ramasson 24 sétiers de blé de seigle bon et marchand, à la mesure de Chalais.

1713. Jean Marendat, dit le Petit, est condamné au paiement de 4 sétiers de blé de seigle, mesure de Chalais, à dom Jean Neujol.

1715. Antoine Andrieu : même condamnation pour 2 sétiers.

— Pierre de Bonnamour, maire de Saint-Pardoux, est en procès avec J, Neujol.

— Le syndic de Peurouse est condamné suivant ses offres et son consentement à payer le quart de la portion congrue au vicaire perpétuel et de secours de la paroisse de Saint-Martin-de-Fressengeas.

1724. Procès entre dom François Lebrun, syndic de Peyrouse et Jean de Campniac, chevalier seigneur de Romain.

— M. de Monferrant de Sainte-Orse afferme les revenus de l'abbaye (Parent de l'abbé de Peyrouse).

1725. Plante devant le tribunal de Périgueux de dom F. Lebrun, syndic, contre le dit Voiturier, domestique à l'abbaye, qu'il accuse d'avoir volé dans un coffre fermant à clé, 800 livres d'argent.

1728. Pierre Rebeyrol, dit Milan (il existe encore, à Saint-Martin, un Rebeyrol dit Milan), est condamné à payer à François Lebrun, sous-prieur de l'abbaye, la rente due sur le terrement de Beynac, paroisse de Saint-Saud.

1736. Procès entre dom Pierre Vaquier, syndic, et Jean de Lapeyronnie et Antoinette Faurichon.

1737. Procès entre Guillaume de Saint-Genest, curé de Saint-Saud, et Jean de Gontaud de Montferrant, qui, en qualité de prieur de Notre-Dame de la Garde, réclame le paiement des lots et ventes sur certains immeubles.

1771. Procès de Jean Pradaillon dit Freyssinet, contre l'abbé Chapt de Rastignac, en paiement d'une rente.

1772. Pierre Faurichon, seigneur des Merles, condamné à payer à Peyrouse la somme de 78 livres de rentes, et ventes sur le pied du 1/6 des acquisitions qu'il a faites et les frais d'enterrement de sa mère.

1775. Requête de dom Jean Louis Desnaux, prieur de l'abbaye royale de Peyrouse contre messire Jean Dupin, écuyer, sieur de Saint-Cyr, habitant la maison noble de Bonnefond, accusé d'injures et diffamation et d'avoir produit dans le public libelles diffamatoires.

Nelly BUISSON,
Le Bois de la Croix,
Saint-Martin-de-Fressengeas, 24800 Thiviers.

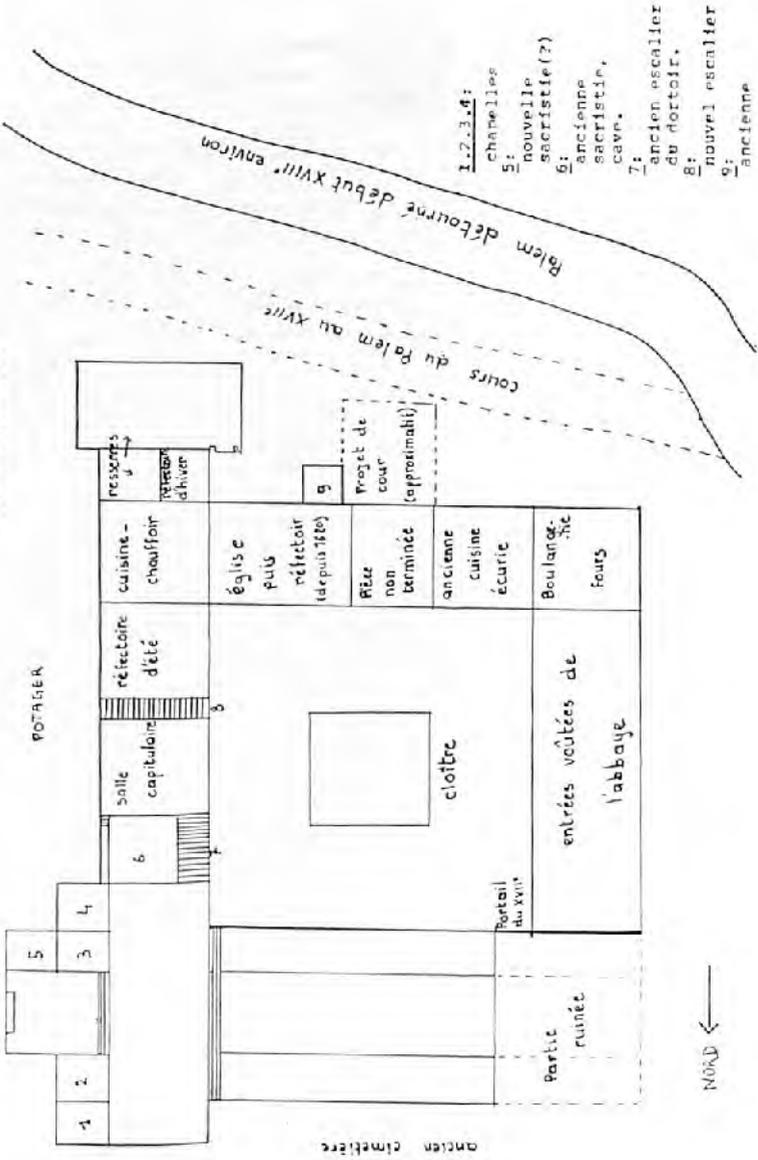
Depense de l'Abbaye de Brayonne par chacun an

Premièrement pour quatre religieux à chacun cent escus pour leurs pensions fait douze cent livres ʒ - - - - -	1200 ⁰⁰
Pour trois valets sans pour leurs gages que nourriture cent escus ʒ compris les payemens et nourritures des manouvriers qu'on employe durant l'année à divers ouvrages ʒ - - - - -	300 ⁰⁰
Pour l'aumône des pauvres pendant l'année ʒ compris celle du Jardy - l'aint et pour l'ospitalité du moins deux cent livres ʒ - - - - -	200 ⁰⁰
Pour la sacristie au regard seulement de la cire et de l'huile pour la lampe vingt cinq livres ʒ - - - - -	25 ⁰⁰
Pour l'infirmerie.	
Pour la visite annuelle du Vicain de la province et du Juidie vingt quatre livres sans ʒ comprendre leur nourriture ʒ - - - - -	24 ⁰⁰
Pour les contributions annuelles de l'ordre six livres ʒ - - - - -	6 ⁰⁰
Pour douze habaux de bois pour le chauffage des religieux trois livres six sols pour la façon de chaque habau de bois vingt sols et trente sols pour le charroy de chacun d'eux habau ʒ - - - - -	30 ⁰⁰
Plus douze cent de fagots à cinq sols de façon pour chaque cent et vingt sols pour les portes de la garnie de la maison fait quatre livres ʒ - - - - -	4 ⁰⁰
Plus pour le charroy, fochage et aimes du foin douze livres ʒ - - - - -	12 ⁰⁰
Plus pour la lozite vingt quatre livres surquoy on donne deux habaux de bois qu'on fait valoir seize livres trois huit livres qu'on paye ʒ - - - - -	8 ⁰⁰
Plus pour la nourriture et entretien d'un cheval du moins cinquante livres ʒ - - - - -	50 ⁰⁰
Plus pour les reparations.	
Plus pour la despense du prieur de Cheschaud, de son valet et de son cheval pendant l'année qu'il séjourne à Brayonne - - - - -	
plus plusieurs faux frais et voyages.	
	1859 ⁰⁰

Le present memoire monte à la somme de dix huit cent cinquante neuf livres sans ʒ comprendre la despense du prieur de Cheschaud, l'infirmerie & les faux frais, et voyages qu'on ne peut éviter de faire comme aussi une partie de la despense pour la sacristie n'ayant mis ʒ de plus que pour la cire et l'huile.

PLAN DE PÉRIODE A LA FIN DU XVII^e

rez-de-chaussée.

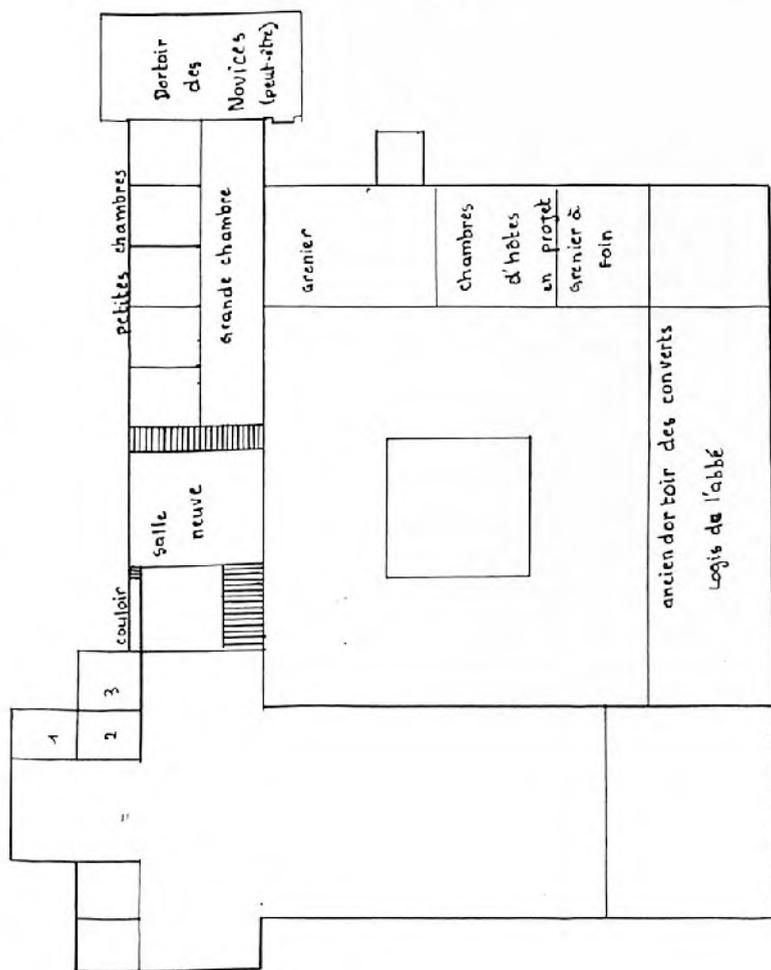


1.2.3.4

- 5: chapelles
- 6: nouvelle sacristie(?)
- 7: ancienne sacristie, cave.
- 8: ancien escalier du dortoir.
- 9: nouvel escalier
- 10: ancienne

NOUVEAU ←

Peyrouse- Plan du premier étage.



La chapelle Saint-Christophe à Savignac-les-Eglises

A une vingtaine de kilomètres au nord-est de Périgueux, sur la route d'Excideuil, se trouve un gros village, chef-lieu de canton, nommé Savignac-les-Eglises. Si l'on se contente de le traverser en empruntant l'avenue Sylvain-Bordas, on ne voit qu'une place banale avec une église sans aucun cachet et on se rend compte au nombre important de magasins que le commerce y est florissant ; ce n'est donc pas le meilleur chemin à prendre pour connaître le charme d'un village qui s'appelait autrefois Plaisance. Laissons sur notre droite la route de Cubjac (nous ferons le chemin des moulins plus tard) et tournons plutôt à gauche pour prendre la ruelle qui mène à la chapelle Saint-Christophe.

Après avoir longé quelques maisons, nous nous retrouvons au cœur historique de la petite cité : d'un côté c'est le foirail, maintenant délaissé, de l'autre, derrière un mur dont les balustres s'effondrent, dissimulée au regard des passants par deux ifs plusieurs fois centenaires, la vieille chapelle tient encore debout.

Avant de pénétrer dans le parc qui l'entoure par un portail de fer forgé, il faut lever les yeux pour contempler le linteau qui le surmonte dans lequel est creusé un superbe bas-relief du XIII^e siècle.

Dans le B.S.H.A.P. n^o 81 de 1954, p. 18, Jean Secret annonçait « le classement au titre de mobilier d'un bas-relief de pierre (XIII^e siècle) de la chapelle Saint-Christophe à Savignac-les-Eglises ».

Dans celui de 1953, il l'avait décrit ainsi : « L'ancien cimetière entourant l'église est devenu une sorte de jardin public. On y pénètre par un portail moderne surmonté d'un bas-relief en pierre figurant le Christ entre la Vierge et saint Jean debout et deux personnages agenouillés ; deux anges dans les écoinçons encensent le Christ. La sculpture très abîmée paraît remonter au XIII^e siècle ».

Le parc qui entoure la chapelle est agréable, ombragé par de grands



arbres qui lui apportent la fraîcheur, il fait bon s'y asseoir l'été sur une... pierre tombale ! car il est bien vrai qu'autrefois c'était un cimetière. Déclaré insalubre en 1885, il a été désaffecté à la fin du siècle dernier car il se trouvait à 18 mètres seulement d'un lieu d'habitation, au milieu d'un village de vingt feux nommé Marchat (à cause de sa proximité avec le marché) qui n'est aujourd'hui qu'un quartier de Savignac.

Au début du XX^e siècle, le mur de clôture de l'ancien cimetière s'écroulait, il est aisé de le voir sur la carte postale. C'est pourquoi en 1922, la municipalité décida de le refaire en le rehaussant de balustrades qui ressemblent à celles que l'on voit actuellement au château des Bories : étaient-elles trop précaires ou trop chères ? Difficile à dire, toujours est-il qu'il n'en reste aujourd'hui que deux alors qu'il en aurait fallu cinq. Les trois manquantes ont été remplacées par de vieilles grilles en fer forgé provenant d'anciennes tombes. Actuellement tout est rongé par la rouille !

En 1939, l'endroit devait offrir un spectacle sinistre, c'est pourquoi il fut décidé de débarrasser l'ancien cimetière de ses derniers vestiges : les grilles restantes furent généreusement distribuées à la population et les pierres tombales entassées dans un coin attendirent vingt ans de plus pour être transportées au bord de la rivière et servir de bancs publics ! Le conseil municipal demanda l'aménagement d'un jardin public à Casimir Périer, le devis s'élevait à 2077,59 F (Savignac-les-Eglises, 12/0, Arch. dép. de la Dordogne).

On sema du gazon, on planta quelques arbustes : buis, lilas, lauriers et on laissa quatre ou cinq pierres tombales qui servirent de bancs... une fois de plus !

Vers les années 1950 enfin, le vieux portail de bois fort abîmé et restauré peu après l'abandon du cimetière fut remplacé par un portail de fer aux barres torsadées dont la partie supérieure s'enorgueillit d'une inscription en lettres capitales : SAINT-CHRISTOPHE. On ne pouvait pas s'y tromper !

« De la chapelle, il ne reste que le chœur roman rectangulaire, voûté d'un berceau plein cintre ; l'arc triomphal porte un petit clocheton gothique à deux baies campanaires. La baie du chevet plat est à ébrasure simple ; le matériau est curieux, certaines pierres conservent un layage en arête de poisson. Ce chœur en relativement bon état et couvert de pierres peut remonter à la fin du XI^e siècle ».

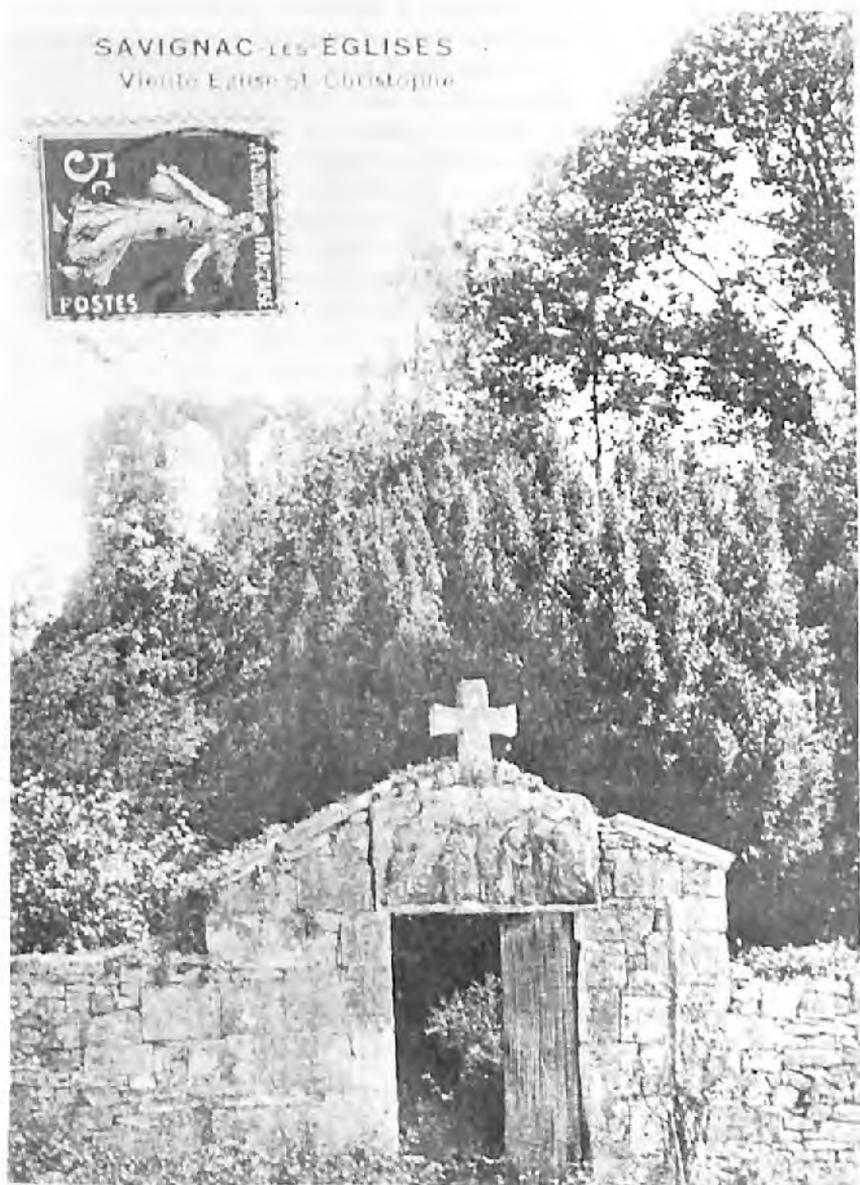
C'est ainsi que Jean Secret, dans le B.S.H.A.P. de 1953, p. 159, décrivait la chapelle qui nous intéresse.

« La nef a disparu », écrivait-il aussi et il renvoyait au B.S.H.A.P. de 1881 en indiquant que « vers 1825 M. de Mourcin avait relevé le plan de la nef qui existait encore ». Or, en relisant attentivement le récit de M. de Mourcin on peut y trouver les phrases suivantes :

« Cette église, presque entièrement détruite, peut remonter au VI^e ou VII^e siècle ou tout au moins au VIII^e... et il est bien dommage qu'ont ait

SAVIGNAC-LES-ÉGLISES

Vieille Église St-Christophe



fini de la détruire pour fermer le cimetière et qu'on ait arraché jusqu'aux fondements de la nef... dans l'emplacement de cette nef et tout autour de l'église est le cimetière de Savignac ».

Il apparaît donc que la nef était détruite depuis longtemps. D'ailleurs, il suffit pour s'en persuader de lire quelques récits.

En 1821, le curé Pichon Dugravier qui devait rencontrer Joseph de Mourcin quelques années plus tard écrivait : « Il existe une église Saint-Jacques, située au nord de Savignac... qui est aujourd'hui en ruines, il ne reste plus que le clocher et le sanctuaire » (V 277 A.D.D.).

En 1688, le rapport d'une visite canonique du diocèse de Périgueux (B.S.H.A.P. n° 56 1929) fournit sur Savignac les renseignements suivants :

« Il y a une chapelle Saint-Christophe qu'on dit avoir été une annexe et une autre chapelle qui sont en mauvais état ».

Notons enfin pour mémoire qu'en 1851 l'abbé Audierne dans son *Périgord illustré* fait allusion à « quelques restes d'architecture d'une décoration remarquable ».

Quand au révérend père Carles, en 1883 dans son ouvrage : *Les Titulaires et patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat*, il écrivait : « L'ancienne église paroissiale de Saint-Christophe dans le cimetière est ruinée, ses débris sont remarquables, elle dépendait de l'abbaye de Tourtoirac (*Ecclesiam Sancti Christophori*, bulle de Calixte II).

En dépit de ces documents, le passé de cette chapelle reste bien mal connu ; on voit que les archéologues ne sont pas d'accord sur son origine : VI^e, VII^e ou VIII^e siècle pour Joseph de Mourcin indécis, XI^e pour Jean Secret, mais que nous dit la tradition orale ?

M. Fournier, ancien maire de Savignac, a eu l'obligeance de nous procurer un récit écrit par son père qui contient de précieux renseignements sur l'histoire de notre village et voici ce qu'il dit au sujet de la chapelle : « Cette église qui paraît dater du VI^e siècle a dû durer jusqu'à la construction de l'actuelle qui date du XII^e... Ce fut la construction de l'église Saint-Christophe dont il reste des vestiges au champ de foire, première place publique sur le versant du coteau, cette église avait dû être construite pour une seconde ville succédant à la ville romaine de Ache et beaucoup plus importante qu'on appelle actuellement le Marchat, étagée sur le flanc de la colline sur le chemin de Ache à Savignac. Elle a dû être construite par les premiers moines qui défrichèrent la plaine ».

Ce récit qui peut sembler un peu romantique ne doit pas cependant être pris à la légère car M. Fournier y cite ses sources : MM. Barlet, Magne et Joussain ont compulsé vers 1920 une partie des archives de Savignac qui furent transférées de Saint-Privat à Savignac après la Révolution lors de l'union des deux communes.

Le procès-verbal de réception de l'officier ministériel républicain mentionne qu'« à cette date les archives en question lui étaient remises poussiéreuses, en mauvais état et en partie rongées par les rats ».



Bien sûr on peut dire que la lecture en fut pénible et que M. Fournier n'a travaillé qu'à partir de compte-rendus. De toutes façons, le débat reste ouvert et il y a encore beaucoup de choses à découvrir sur l'histoire de la chapelle : origine, destruction du clocher primitif, perte des cloches, destruction de la nef.

Les recherches à venir éclaireront peut-être cet obscur passé.

Annie HERGUIDO.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

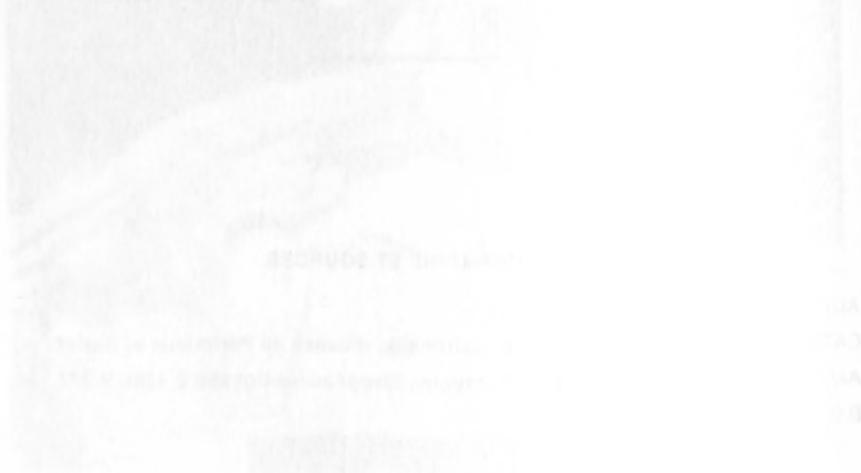
AUDIERNE (abbé) Le Périgord illustré.

CARLES (R.P.) Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et Sarlat.

Archives départementales de la Dordogne, Savignac-les-Eglises E 12/0, V 277.

B.S.H.A.P. 1881, 1929, 1953, 1954.

The first is related to the problem of the
 the second is related to the problem of the
 the third is related to the problem of the
 the fourth is related to the problem of the
 the fifth is related to the problem of the



Y
 X
 Y = X²

V A R I A

Les II^e Rencontres Internationales de Commarque

Pour la deuxième fois, les Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque se sont déroulées de façon bien agréable au C.P.I.E. de Sireuil, du 25 au 28 septembre dernier, sous la présidence d'honneur du professeur A. Chastel, de l'Institut, et la présidence effective du professeur Ch. Higounet. Lors des premières Rencontres, on avait abordé un thème très général : « Châteaux et sociétés », il s'agissait cette fois de préciser les relations (topographiques, juridiques...) entre l'Eglise et le château, la première étant considérée soit une institution, soit un édifice culturel, séculier ou affecté à un ordre monastique.

Après le rapport introductif de M. Chastel, les interventions : huit pour la période médiévale, quatre pour les Temps modernes, peuvent être rangées sous deux rubriques. D'abord, celles qui, reprenant de façon stricte le thème, s'appliquent à une région plus ou moins vaste, et ensuite, celles qui ont choisi de mettre en lumière un aspect particulier, par exemple les chapelles castrales. Les contributions de M. Aubrun (L'Eglise et le château en Périgord et Limousin, X^e-XIV^e s.) et d'A. Debord sur les pays de l'Ouest ont procuré deux aspects forcément divers de la réalité française. Des éléments de comparaison ont été apportés par l'Italie du Nord grâce au rapport d'A. Settia, impressionnant par la haute époque de la documentation comme par l'inversion souvent précoce de l'église mise en défense et jouant une fonction castrale au projet des habitants du plat pays. La contribution de G. Streich sur le Nord-Ouest de l'Allemagne nous a un peu déroutés en ce sens que les châteaux, jumelés à des monastères, collégiales, églises et chapelles, sont surtout des résidences princières extrêmement complexes. A cheval sur les deux périodes, le rapport de M. Howard nous a fait connaître le point de vue de l'historien de l'art : l'Eglise et le château en Angleterre avant la Réforme, 1490-1530, à une époque de fortes mutations sociales. Au terme de ce rapport, nous avons vu d'anciens monastères s'adapter après les confiscations pour devenir des résidences princières ou seigneuriales. Une place à part revient à la contribution de L. Seidel, d'allure « très américaine ». Avec beaucoup de sensibilité, en interrogeant les structures et le décor des grandes abbayes bénédictines (Moissac sur-

tout), elle a tenté de retrouver « l'image du château et de l'église dans l'art du XII^e s. ». Sans doute a-t-elle fait la part trop belle à l'Orient islamique recouvrant un premier art chrétien.

Pour la période moderne et tout particulièrement le XVI^e siècle, l'intervention d'A.M. Cocula concernait essentiellement le Périgord et par surcroît les régions voisines. La partie la plus captivante de ce rapport montre les nouveautés surimposées à des structures multiséculaires par l'apparition de la Réforme. Des barons protestants dont le poids ne fut pas seulement militaire et politique, assignèrent les limites de leurs fiefs aux églises locales. Dorénavant, il est même permis de parler de « temples castraux ».

Dans le second groupe des rapports, il convient de placer les contributions de Cl. Billot sur les saintes chapelles et leur financement (riche documentation comptable, coût impressionnant des reliques), de J. Gardelles sur les chapelles castrales surtout considérées du point de vue archéologique, de N. Faucherre relative aux « chapelles sur la porte dans l'occident médiéval » dont Commarque nous procure un bon exemple avec l'église Saint-Jean, mais n'a-t-il pas surtout existé des chapelles « près de la porte » ? On a encore apprécié les fines analyses stylistiques des chapelles castrales de Philibert Delorme dues à Fr. Boudon. Terminons cette énumération avec le rapport de P. Roudié et de J.H. Ducos sur « les châteaux épiscopaux dans le sud-ouest aquitain, XVI^e-XIX^e s. », recensement très minutieux des résidences qui adoptent, bien évidemment, les particularités locales et ne se distinguent en rien, sauf parfois par l'ampleur, des constructions seigneuriales du voisinage. On retiendra surtout l'inégale densité de ces châteaux épiscopaux selon les diocèses et le prolongement de l'enquête après la Révolution.

Finalement, un thème bien plus large, du moins pour la période médiévale, était présent à l'esprit de tous : celui de l'occupation du sol et du peuplement. Nous avons, d'une part, le château implanté sur un site favorable à la défense : émergence rocheuse, rebord de falaise, voisinage de cours d'eau, marécage... et de l'autre, le sanctuaire, ordinairement préexistant, situé à peu près au centre du territoire paroissial dans la mesure où celui-ci suffisamment défriché, était peuplé de façon tant soit peu homogène. Pour les hommes éparpillés sur le terrain, lequel était attractif, lequel était neutre, lequel était répulsif, selon les lieux et les temps, du château apportant sécurité et contrainte, et de l'église, rassemblement dominical des vivants et séjour des morts ? Chacun des concurrents (et parfois partenaires) avait ses atouts, mais à en juger, du moins dans certaines provinces, par le succès des « castelnauds », des peuplements castraux (XI^e-début XIII^e s.), la palme semble revenir au château. Toutefois, la réussite n'est vraiment totale, que lorsqu'un prieuré ou une collégiale fournit un second noyau à l'agglomération naissante, les deux pôles de la vie rurale finissant par se rejoindre.

Comme lors du précédent colloque, le Périgord a cette année occupé

une place privilégiée puisque deux rapports lui furent presque exclusivement consacrés et que trois autres lui empruntèrent une partie de la documentation. J'ajoute que les autres contributions n'ont pas moins d'attraits pour les érudits périgourdiens. Pour comprendre un pays, ne faut-il pas en sortir ?

Jean Lartigaut,
Président de l'association culturelle de Commarque.

BIBLIOGRAPHIE

Mario RUSPOLI : *Lascaux, un nouveau regard*, Bordas, Paris, 1986.

Il y a eu plusieurs miracles à Lascaux.

Le plus grand est sans doute que les Cro Magnons, nos semblables, aient exécuté là un ensemble unique de peintures et de gravures. Et que cet ensemble nous soit parvenu.

Ces figures animales — soigneusement déformées et nullement académiques — auréolées de signes énigmatiques, témoignent, par leur organisation, du grand sens religieux de ces hommes de notre Préhistoire. Et non pas, comme on le croyait naguère, de pratiques magiques, toujours peu ou prou marginales, individuelles et fugaces. L'art de Lascaux est tout à la fois original et engagé, un art « anti-destin », œuvre de professionnels au service du groupe. L'art d'un sanctuaire.

Lascaux est aussi un miracle matériel, logistique. Grâce aux objets abandonnés par les artistes, sur le sol ou dans le sol, patiemment colligés par Arlette Leroi-Gourhan et étudiés par son équipe (*Lascaux inconnu*, C.N.R.S., Paris), on peut aujourd'hui voir les hommes d'il y a 17000 ans travailler, peindre, graver, escalader les parois, descendre les puits, se sustenter, se parer de bijoux, bref vivre (j'allais dire : prier) : Lascaux est bien aussi un miracle archéologique.

Mais il manquait à cette caverne insigne un « ymagier ». Elle l'a trouvé en Mario Ruspoli, auteur de *Lascaux, un nouveau regard*. Il a su, par le film d'abord (chacun se souvient de *Cro Magnon, premier artiste* et de *l'Art au monde des ténébres*), et, ici, par le texte (accessible à tous) et les images (qui sont tout sauf de belles et statiques cartes postales) nous parler de Lascaux, nous raconter tous ses secrets et faire, comme on dit, passer le message. Avec la complicité de Brigitte et Gilles Delluc et celle de Henry de Lumley pour quelques chapitres ou notes techniques, et en oubliant les difficultés rencontrées sur place.

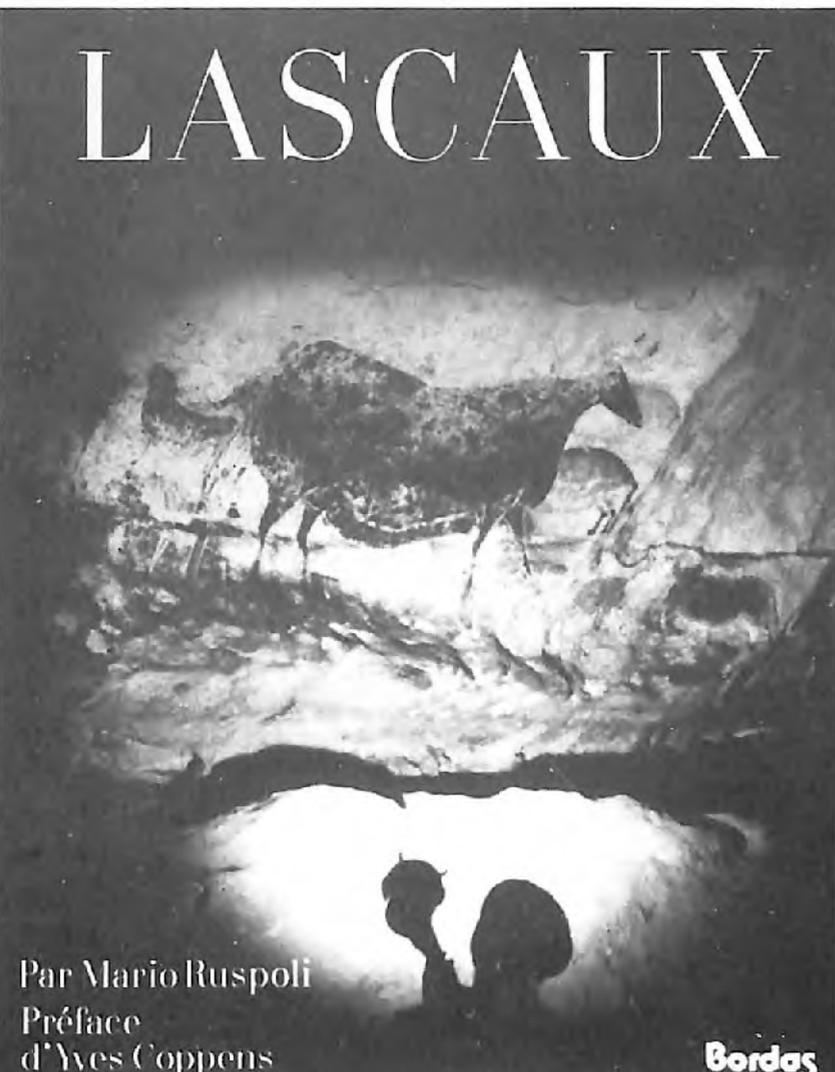
Ce livre est un testament. Le prince Ruspoli, notre collègue, nous a quitté il y a quelques mois, bien avant l'heure. Sans doute a-t-il rejoint un autre monde que peuplent les héros de ses films et les personnages de ses livres : Arlequin de Venise au long nez de cuir, vieux paysans du rude Gévaudan, baleiniers des Açores (avec le harpon à main), traqueurs de carabes, hommes et bêtes de Chaval, cuisiniers romains et étrusques, grands chasseurs de rennes, et tout le petit monde du **Roma** de Fellini. ✓

Il laisse chez ses amis un grand vide, mais, heureusement, au milieu de la route interrompue, ce grand, beau et bon livre : *Lascaux* (1).

B. et G. DELLUC.

(1) *Lascaux, un nouveau regard*, de Mario Ruspoli est édité par Bordas. C'est un livre de grand format, de 207 pages, avec de très nombreuses illustrations couleurs, des plans explicites, une description minutieuse et agréable de la grotte, qui est restituée dans la trajectoire de l'art préhistorique, des indications concernant la faune figurée et tous les objets archéologiques, une orientation bibliographique... sans oublier une préface de Yves Coppens.

LASCAUX



Par Mario Ruspoli
Préface
d'Yves Coppens

Bordas



VIENT DE PARAÎTRE

Jean Goumet ; **Autour du château d'Hautefort (1789-1890)**. Les Editions du Périgord Noir, Emmanuel Leymarie, Périgueux 1986.

Cet ouvrage a paru pour la première fois en 1972, mais il était épuisé depuis plusieurs années. C'est grâce à la collaboration de M. Philippe Chariéras que cette nouvelle édition a pu voir le jour. Elle est considérablement enrichie et augmentée par rapport à la première édition. Le texte a été actualisé. En appendice figure la description des principales étapes de la construction, puis de la transformation du château. De nombreuses vues anciennes d'Hautefort ont été ajoutées.

Malheureusement, le chanoine Goumet a quitté cette terre peu avant la sortie de son livre.

Pierre Benoist : **Au pays de Montaigne, le ministre Pierre Magne (1806-1879)**. Pierre Fanlac, Périgueux 1986.

L'intérêt principal de ce petit ouvrage est de rappeler la vie et l'œuvre du périgourdin Pierre Magne. Son étonnante carrière administrative et politique ne devait pas lui faire oublier sa terre d'origine, où il fit l'acquisition du château de Montaigne, toujours propriété de ses descendants.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

PHILOSOPHY 101

LECTURE NOTES

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	35
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud	45
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913	50
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol.	120
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	35
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	50
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	20
Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret	20
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858). Introduction et préface par J. Secret	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	10
Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédit avec commentaires. Edition originale. 1.100 exemplaires numérotés	250
Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés	150
Hommage au Président Jean Secret	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	35
(avec réduction à partir de 10 fascicules).	
On peut se procurer à la Société :	
La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	25

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,
accompagnée de son montant.**